PN-AAX-483

Mouvement Populaire de la Révolution
REPUBLIQUE DU ZAIRE
Département de l'Agriculture
et du Développement Rural

Service d'Etudes et Planification

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU THE AU ZAIRE

Division de Stratégie
et de Planification Agricole
Bureau d'Analyse Economique

PROJET 660-070/USAID/PRAGMA CORP.
Mars 1987

MOUVEMENT POPULAIRE DE LA REVOLUTION
REPUBLIQUE DU ZAIRE
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SERVICE D'ETUDES ET PLANIFICATION

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU THE AU ZAIRE

1987

a

R E M E R C I E M E N T

****

Ce rapport a été préparé par le Bureau d'Analyse Economique sous la supervision de Monsieur Georges CONDE, Conseiller de la PRAGMA Corporation dans le cadre du Projet 660-070 financé par l'USAID/Zaïre.

Le Service d'Etudes et de Planification du Département de l'Agriculture et du Développement Rural saisit cette opportunité pour adresser ses remerciements et sa gratitude à tous ceux-là, à un titre ou à un autre, ont apporté leur concours aux membres du Bureau d'Analyse Economique et contribué à l'élaboration de ce rapport.

TABLE DE MATIERES

	Page
Introduction	i
Objectifs	i
Méthodologie	i
Synthèse production et Commercialisation du Thé	ii
Recommandations	viii
Le thé dans le Monde	1
- Production du thé dans le monde	1
Commerce International du thé	3
- Organisation et caractériques du marché international	3
- Les Exportations	4
- Les Prix	4
- Les Importations	7
- Régularisation du Marché International	8
Production du thé au Zaïre	9
- Historique et Importance du thé au Zaïre	9
- Importance du thé au Zaïre	10
- Géographie de la production	10
- Conditions écologiques et Variétés Cultivées	14
- Variétés cultivées	14
- Situation de la production	15
- Contraintes à la production	18
- Solutions aux contraintes	19
- Logistique	21
- Usinage	21
· Transport	25
Commercialisation interne du thé au Zaïre	27
- La Demande locale	27

Page

- Agents de commercialisation ---------- 27

- Organisation du marché intérieur ---------- 27

- Modalités d'achat ---------- 28

Commercialisation externe du thé ---------- 34

- Politique en matière de commercialisation externe -------- 34

- Prélables à l'exportation ---------- 34

- Cours du thé Zaïrois à l'exportation---------- 35

- Exportations du thé Zaïrois (volume et récettes) :-------- 36
- Conclusion sur la Commercialisation du thé ---------- 37
Annexe I : Coûts de production estimés d'un hectare de théier (secteur traditionnel)---------- 38

Annexe II : Structure du Prix estimé du thé sec FOB/Frontières- 40

Annexe III et IIIbis : Classification actuelle du thé du Zaïre -41-42

- Bibliographie ---------- 43.

LISTE DE TABLEAUX

Page

Tableau 1 : Evolution de la production mondiale de thé de 1977 à 1982.(1000 T)---------- 1

Tableau 2 : Evolution er distribution de la production africaine de thé par pays producteur de 1977 à 1982(1000 T)- 2

Tableau 3 : Evolution des exportations de thé par continent de 1977 à 1982 (1000 T)---------- 4

Tableau 4 : Evolution des importations mondiales de thé .(1000 T) 7

Tableau 5 : Répartition des recettes à d'exportation par produit et place du thé de 1982 à 1984 (provisoire).----- 11

Tableau 6 : Evolution de la production (avant post-indépendance) de 1946 à 1984---------- 12

Tableau 7 : Distribution de la production du thé marchand (en tonnes) par principaux exploitants (1977-1982) ----- 13

Tableau 8 : Situation des superficies plantées dans les secteur traditionnel et moderne(en ha) en 1982 ---------- 16

Tableau 9 : Distribution des usines à thé dans la région du Kivu (S/Régions:Nord et Sud/Kivu)---------- 24

Tableau 10 : Evolution des prix de ferme de feuilles vertes du thé de 1978 à 1984 en termes courants et constants(K/Kg) 29

Tableau 11 : Prix de vente aux grossistes urbains au 1er Août 1984 (au carton/sac)---------- 30

Tableau 12 : Variations mensuelles des prix (Z/Kg) du thé sec sur le marché de Kinshasa 1980-1984 (8 mois)------- 32

Tableau 13 : Evolution en termes réels du prix annuel du thé sec (1975 = 100) ---------- 32

Tableau 14 : Evolution selon la mercuriale OZACAF des cours de thé sec en US$/Kg sur le marché de Londres pour la qualité Médium II, d'octobre 1983 au 3 juil.1984--- 35

Tableau 15 : Evolution des exportations en volume et des recettes pour le thé sec 1975 à 1983---------- 36

l

Page

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Production, exportations et cours mondiaux de thé de 1976 à 1984 ---------- 6

Figures 2, 2/bis: Localisation géographique des usines de thé au Zaïre ---------- 22-23

Figure 3 : Diagramme de traitement industriel du thé---------- 26

Figure 4 : Prix du thé sec. LIPTON sur le marché de Kinshasa de 1980 à 1984---------- 33

INTRODUCTION
****

Au Zaïre, le théier est exploité dans la Région du Kivu où, écologiquement, il trouve des conditions favorable de climat (altitude, température, précipitations...) et de sol.

Comme bien d'autres cultures (café, cacao, etc...), le thé occupe une place relativement importante dans l'économie zaïroise par ses recettes à l'exportation et son impact sur l'emploi et le revenu.

OBJECTIFS.

Cette étude poursuit comme objectifs :

a) dresser le bilan de la production du thé au Zaïre de sa commercialisation et d'examiner les différentes contraintes du secteur.
b) proposer des solutions, à court et moyen terme, à ces différentes contraintes afin d'améliorer l'impact du thé sur l'économie zaïroise.

METHODOLOGIE

La préparation de ce rapport a été réalisée en se basant sur :

- la littérature disponible tant nationale qu'internationale : rapport régionaux, FAO, USDA, Banque Mondiale, etc...
- les enquetes sur le terrain dans les différentes zones de production auprès des producteurs et les visites d'informations chez quelques opérateurs économiques ainsi que dans certains offices (OZACAF, OZAC, OFFIDA).

II. SYNTHESE SUR LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DU THE AU ZAIRE

Le thé sec constitue un des produits agricoles d'exportation au Zaïre dont l'importance est loin d'être négligeable. La régression de la production et du volume exporté porte les autorités à s'interroger sur les causes de cette chute, à les analyser, à proposer les moyens de relance, de façon à améliorer la balance commerciale.

Importance

L'importance du thé est toute relative comparativement au café. Le thé zaïrois (4.481 T. de production) représentait environ 2,4 pour 1.000 de la production mondiale de thé (1.878.800 T) en 1982 et environ 2% de la production africaine (215.700 T).
Sur le plan national, le thé couvrait en 1982 1,3% de la valeur totale des exportations des boissons excitantes et 2,5% en valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée à l'exportation (Banque du Zaïre, 1982).
De plus, le thé contribue à la diversification de la production agricole du pays, à la création d'emplois et à l'amélioration du revenu des paysans.

Production du Thé

La production du thé est localisée à l'Est du pays (Nord-Ouest et Sud du Lac Kivu), dans des conditions écologiques déterminées de température (15 à 19°c), de pluviométrie (1500 mm), de sols (profonds, bien drainés) riches en humus et à une altitude de 1500 m.

La variété de thé en culture au Zaïre est celle des Indes à grandes feuilles(Camelia Sinensis,Var assamica) à potentiel de production élevé. Dans le temps, on a noté la sélection à MULUNGU (INERA), l'introduction et la culture d'hybrides ou de clones précoces, à haut rendement et de bonne qualité tels UGANDA, GATSIRA, G110, BB35, TRI6/8, IZ95 et 110, etc...

La production nationale de thé sec était en 1983 de 4.725 T. en forte regression par rapport à la décennie précédente. Ainsi, par rapport à la production de l'année 1975 (5.665 T.), la production de 1983, accusait une chute de 19,9%. Cette diminution est due à des causes diverses : manque de capitaux pour équiper les usines, prix de ferme (thé) bas découragent les producteurs, problème de main-d'oeuvre dans les plantations industrielles, état défectueux des routes, pénurie en gasoil, marché extérieur peu attrayant.

Les rapports de production semblaient favoriser, déjà jusqu'en 1978, les exploitations du secteur moderne. En effet, les plantations traditionnelles n'occupaient que 14% du total des superficies en théier, soit 1.500 hectares sur 10.600 hectares (D.S.A, 1980).
Le secteur moderne contrôlait 86% du total des superficies. En 1982, la superficie exploitée par le secteur traditionnel était de 1.677 hectares (OZACAF, 1983), cette diminution était provoquée par la fermeture de plusieurs usines de traitement et de la défectuosité de l'Etat des routes.

Dans le secteur traditionnel, à part les exploitations supervisées par les Projets C.A.K (Commission Agricole Kivu, FED, 1981), la culture du thé est plutôt caractérisée par la quasi-absence de pratiques culturales (sarclage, taille, lutte phytosanitaire) sur des superficies de 30 - 40 ares en moyenne avec des rendements relativement faibles : 2.400 à 3.500 kg de feuilles vertes/ha.

Le secteur dit moderne gère des exploitations de taille respectable minimale de 200 hectares dans lesquelles, on s'efforce de mettre en pratique les diverses opérations culturales, même si ces exploitants doivent faire face à des contraintes d'approvisionnement en intrants agricoles, à des difficultés de main-d'oeuvre, etc...
Le rendement en feuilles vertes dans ces exploitations modernes est de 4.000 kg à 6.500 kg à l'ha, rendement relativement plus élevé que dans le secteur traditionnel avec des maxima pouvant atteindre 12.000 Kg (PLZ).

Contraintes à la Production et Solutions

Plusieurs contraintes ont conduit à cette chute de production de 1975 à 1983. Parmi ces contraintes, mentionnons :

a) le faible prix de ferme du thé qui amena l'abandon des parcelles paysannes, comparativement aux prix des produits vivriers ;
b) la carence en main-d'oeuvre stable, régulière et intéressée à travailler sur les plantations ;
c) la vétusté du matériel de traitement de feuilles vertes, la carence en pièces de rechange, la fermeture de l'usine de Lutiba qui intéressait surtout les petits fermiers ;
d) l'état désastreux des routes et les difficultés de s'approvisionner en carburant et pièces de rechange(pénurie de devises) ;
e) les coupures de courant électrique dans le Sud.

Tous ces facteurs cumulés ont amené une dégradation de la situation. La solution à ces problèmes doit etre recherchée à partir d'une approche globale.

Le principal problème, celui de main-d'oeuvre, réclame, outre des salaires intéressants, l'établissement de certaines structures d'accueil : cantines, soins de santé et autres prestations sociales.
La solution aux autres contraintes relève, en partie, des agro-industriels (dynamisme, gestion saine) et en partie des autorités compétentes : crédits aux opérateurs économiques, ouverture de l'usine de Lutiba et regroupement des producteurs en coopératives, etc... devises, carburant, énergie, mercuriale.

COMMERCIALISATION DU THE AU ZAIRE

Commercialisation Interne

La demande locale de thé est faible comparativement au café. Elle est de l'ordre de 1.000 tonnes/an, selon les estimations de la Banque du Zaïre (1981).

La campagne d'achat des feuilles vertes, en ce qui concerne les petits fermiers producteurs, couvre toute l'année. Les feuilles vertes sont achetées par les agro-industriels et traitées pour l'obtention du thé sec. Les Sociétés locales achètent, à leur tour, ce thé sec en vrac, opèrent une nouvelle transformation : triage, mélange, puis emballage. Le thé sec est vendu à des grossistes, puis aux détaillants pour atteindre finalement les consommateurs.

Les prix de ferme des feuilles vertes vendues en paniers varient en 1984, de 60-80 à 120/Kg.
Ce faible prix comparativement aux prix des produits vivriers devait porter les paysans producteurs de thé à l'abandonner.

Les prix du thé sec en vrac à la sortie de l'usine varient selon les qualités et les agro-industriels (coûts de production), mais le prix moyen atteint 60 à 70 Zaïres/Kg.

Le prix moyen de détail du thé LIPTON (en paquet de 100 g) IV
à la consommation sur les marchés de détail de Kinshasa était de 196 Z/Kg pour les 9 premiers mois de l'année 1984.

Commercialisation externe (Exportations)

L'exportation du thé sec vers les marchés étrangers exige des intéressés qu'ils se soumettent à des conditions et obligations vis-à-vis des organismes de contrôle (OZAC, OZACAF), envers l'Office des Douanes (taxes diverses), envers la Banque du Zaïre pour le rapatriement des devises, etc...

Prix à l'Exportation

La mercuriale est publiée par l'OZACAF tous les 15 jours de façon à fixer les prix minima à l'exportation, le taux minimum obligatoire du rapatriement des devises et le contrôle par la Banque du Zaïre. Cependant, divers reproches sont faits à cette mercuriale basée davantage sur les prix de LONDRES alors que le thé zaïrois est en pratique vendu sur le marché de MOMBASA.
De plus, le côté anachronique de cette mercuriale-(tous les 15 jours) alors que les ventes aux enchères se font tous les jours - constitue le second reproche.

Les prix du thé à l'exportation ont évolué depuis septembre 1983 avec le ralentissement des exportations de thé en provenance de l'INDE (FLZ, 1984). En 1984, les prix ont continué à suivre un cours favorable comme il est montré ici par exemple pour le thé de qualité Medium, du 4 octobre 1983 au 3 juillet 1984.

Evolution des cours du thé sec d'octobre 1983 au début juillet 1984 en US $/Kg Medium 2

Période	Cours
4 au 17/10/83	U.A. $ 1.67
16 au 30/11/83	U.A. $ 1.92
18/1 au 2/2/84	U.A. $ 2.57
15/2 au 29/2/84	U.A. $ 1.98
29/2 au 13/3/84	U.A. $ 2.29
11/4 au 26/4/84	U.A. $ 2.70
19/6 au 03/7/84	U.A. $ 2.18.

Source : OZACAF, 1983-1984.

Les cours ont connu une hausse d'octobre 1983 à juillet,1984. Cependant, on devait enregistrer une baisse des cours en juin 1984 par comparaison aux mois de février , mars et avril 1984. Malgré tout, la tendance était à la hausse jusqu'en fin d'année. Au début de 1985, un repli des prix s'est manisfesté en raison, notamment, de l'offre importante de qualités moyennes sur le marché international.

EXPORTATIONS - RECETTES

Les exportations ont diminué en volume. En 1982 et en 1983, les volumes exportés ont été respectivement de 3.036 tonnes et 2.047 tonnes (OZACAF 194). La chute des exportations contrôlées en 1983 - 1982 par rapport à l'année 1975 (4.665 T.) de 35 à 56 %, s'explique par les difficultés de la production, la carence en matériel de traitement, le prix de ferme très bas pour les feuilles vertes, les cours mondiaux, la mercuriale.

Les exportations ont atteint 3.259 tonnes, en hausse de 59% par rapport à 1987, encouragées, notamment par un marché extérieur favorable.

Les volumes des exportations contrôlées (OZAC) ont représenté en 1982, 1983 et 1984 respectivement 68%, 43% et 65% de la production nationale.

Les recettes (en Zaïres courants), par contre, après avoir stagné à plus ou moins 3 millions de Zaïres durant 3 années consécutives, 1977, 1978, 1979, se sont nettement améliorées en 1982 et en 1983 où elles ont atteint environ 12 millions de Zaïres (1982) et plus de 39 millions de Zaïres (1983).
En 1984, la valeur des exportations a atteint 107 millions de Zaïres.

CONCLUSION SUR LA COMMERCIALISATION

Le système de commercialisation du thé au Zaïre est fort simple apparemment. Cependant, les diverses contraintes énumérées tant à la production qu'à la commercialisation tendent à décourager les agents de commercialisation surtout en ce qui concerne la logistique : matériel de traitement pour améliorer la qualité à l'exportation, les routes pour l'évacuation, la durée du transport qui peuvent contribuer à altérer la qualité du thé.

De plus, il faut mentionner le problème de la mercuriale qui prête à équivoque quant aux cours à l'exportation et à la valeur en devises à rapatrier, la chaine des formalités administratives à accomplir entraînant une cascade de redevances de l'OFIDA et de l'OZAC.

----ooo----

RECOMMANDATIONS

Dans le but d'encourager la production de thé et sa commercialisation tant interne qu'externe, nous recommandons :

A LA PRODUCTION

1) d'encourager la formation de coopératives des petits planteurs de thé en leur apportant une aide financière ainsi que l'encadrement technique.

2) d'exiger des Commissaires de Zones des actions énergiques pour empêcher l'opération d'arrachage des théiers.

3) d'aménager des pépinières d'essences forestières (bois de chauffage) et d'assurer la distribution des plantules aux agro-industriels pour faciliter l'obtention de bois de chauffe pour le séchage du thé.

4) d'élargir le crédit aux agro-industriels pour aménager au niveau des plantations, à l'instar de PLZ, des centres médico-sociaux, des cantines etc... pour attirer une main d'oeuvre qui soit stable et permanente.

5) d'équiper l'usine de Lutiba dans la Masisi/Rutshuru pour assurer un débouché aux fermiers et de mener des séances d'animation avec les producteurs pour les convaincre de la nécessité de reprendre les activités de production.

6) d'encourager les agro-industriels dans la mesure du possible, à amériorer le prix (de ferme) au kilo des feuilles vertes chez les agriculteurs.

A L'EXPORTATION

1) de codifier les règles à l'exportation et de les diffuser pour une bonne information des exportateurs et/ou intéressés de façon que tous soient bien informés de la procédure à l'exportation du thé.

2) que des contacts soient assurés par l'ANEZA entre agro-industriels dynamiques et les Banques Commerciales pour l'obtention, par le canal de ces Banques, du matériel adéquat pour équiper les usines et l'obtention de crédits en espèces pour les frais de fonctionnement (salaires, carburants etc...).

3) des facilités d'accès aux agro-industriels et la priorité dans l'approvisinnement en carburant de leurs unités de production et des moyens de transport.

4) la mise sur pied d'une commission d'études sur la mercuriale composée des représentants de la Banque, des exportateurs, de l'OZAC, des techniciens des Départements intéressés dans le but d'apporter une solution équitable pour tous et de lever les doutes qui subsistent à ce niveau.

5) la réfection par l'Office des Routes et/ou autres contracteurs VII. des voies prioritaires pour l'évacuation du thé, en particulier dans le Masisi et la voie vers ISHASHA.

6) de mener une campagne de conscientisation auprès des agro-industriels en faveur de l'utilisation des produits locaux d'emballage et éviter ainsi une fuite de devises par l'importation des caisses d'emballage.

---------ooooo---------

LE THE DANS LE MONDE

Production

La production mondiale de thé selon les statistiques de l'USDA (U.S. Dept. of Agricultural, 1983) provient en grande partie des pays en développement (87% de la production).
La différence de production (13%) est fournie par des pays avancés tels que l'URSS, Le JAPON.

Le tableau 1 montre l'évolution de la production mondiale de thé de 1977 à 1982.

Tableau 1 : Evolution de la production mondiale de thé(1.000 T.) de 1977 à 1982.

Continents	1977	1978	1979	1980	1981	1982
AFRIQUE	197,5	205,3	208,3	194,0	201,1	215,7
ASIE-OCEANIE	1.472,9	1.509,0	1.518,3	1.575,4	1.585,2	1.619,2
AMERIQUE DU SUD	33,6	40,2	46,1	48,0	44,0	43,9
Total	1.704,0	1.754,5	1.772,7	1.817,4	1.830,3	1.878,8
Indice	100	103	104	107	107,4	110

Source : USDA, FAC, JUNE 1983.

Prise globalement, la production a connu une sensible augmentation. De 1977 à 1982, le taux d'accroissement moyen annuel était de 2%. Les productions les plus élevées de cette période ont été obtenues à partir de 1980, grâce à de meilleures cueillettes en INDE, en ARGENTINE, au JAPON, compensant ainsi les chutes de production enregistrées au KENYA, à SRI-LANKA et au MALAWI au cours de la même année (FAO, 1981).

Sur le continent africain qui, en 1982, occupait la seconde place après l'ASIE, au point de vue production (11,5%), une chute remarquable de la production de 7% a été enregistrée en 1980 relativement à 1979, à cause de la sécheresse au KENYA et à l'ILE MAURICE, MALAWI (Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution et distribution de la production de Thé en Afrique par producteurs de 1977 à 1982 (1.000 T.)

PAYS	1977	1978	1979	1980	1981	1982
KENYA	86.3	93.4	99.3	89.9	90.9	96.0
MALAWI	31.	31.	32.6	29.9	32.0	38.5
MOZAMBIQUE	17.0	18.1	19.7	19.5	22.2	22.0
TANZANIE	16.7	17.3	17.9	17.1	15.9	16.4
RWANDA	5.4	5.3	5.8	7.0	7.0	8.0
UGANDA	15.2	10.9	1.8	1.5	1.7	2.3
ILE MAURICE	4.7	5.1	5.1	4.4	5.1	5.0
AFRIQUE DU SUD	4.4	5.3	6.2	6.3	6.8	7.0
BURUNDI	1.5	1.5	1.6	1.5	2.2	2.0
CAMEROUN	1.0	2.0	2.0	1.9	2.0	2.0
ZIMBABWE	6.6	8.7	10.3	10.0	10.0	10.5
ZAIRE *	7.0	6.0	6.0	5.0	5.0	6.0
TOTAL	197.5	205.3	208.3	194.0	201.1	215.7

Source : FOREIGN AGRIC. CIR. USDA, 1983.

* Pour le Zaïre ces estimations de USDA ne sont pas à confondre avec celles basées sur la réalité sur le terrain données aux tableaux 6 et 7.

Actuellement, dans beaucoup de pays, en particulier d'Asie et d'Amérique Latine, le secteur moderne des grandes plantations domine largement le secteur traditionnel des petits producteurs surtout en Indonésie, Malaisie, Indochine (Baudouin, 1971).

COMMERCE INTERNATIONAL DU THE

ORGANISATION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE INTERNATIONAL

Organisation du marché

Les procédures courantes pour la commercialisation du thé sont :

- la vente aux enchères et la vente par contrat privé (FED, 1981).

La première procédure se caractérise d'abord par la présence des courtiers des producteurs/exportateurs qui font des offres de lots, toutes les semaines, et des acheteurs (ou leurs courtiers) qui font des contre-offres pour arriver finalement à un prix de transaction. Elles se passent dans des grands centres internationaux (LONDRES, NAIROBI, CALCUTTA, COLOMBO, ...).

Quant à la deuxième procédure elle est basée sur des contrats de ventes directes entre un producteur/exportateur et un acheteur, au vu de l'échantillon expédié par l'exportateur. Les payements se font par transferts bancaires.

La première procédure présente les avantages suivants :

- pour le producteur/exportateur, il y a un test régulier du thé afin d'en tirer une valeur commerciale maximale. La vente, étant publique, la surveillance des cours et le rapatriement des devises sont facilités (C&L MANAGEMENT CONSULTANTS, 1981) ;
- pour les courtiers, il y a nécessité de vendre au prix élevé pour maximiser leurs propres remunérations.

Le grand inconvénient de cette procédure est l'incertitude du producteur/exportateur de trouver un acheteur ou de connaître le prix auquel son the sera vendu d'avance (difficulté de planification de la production).

La deuxième procédure a comme avantage principale, l'assurance de la vente de sa production. Ce qui permettra au producteur d'établir les objectifs de production et avoir un meilleur contrôle de son entreprise.

Mais les inconvénients de cette méthode sont surtout le risque que prend le vendeur en négociant avec les acheteurs sur le prix, car, que celui-ci soit supérieur ou inférieur à celui négocié à la date de la signature du contrat, il n'est pas revisable.

Caractéristiques du marché du thé

Comme pour le café, le marché du thé est caractérisé par :

- un nombre restreint d'acheteurs et beaucoup de vendeurs ;
- une grande spéculation au niveau de la demande ;
- une certaine irrégularité dans l'offre qui fort souvent provoque l'accès de l'offre et par conséquent la chute de prix.

LES EXPORTATIONS

Tout comme la production, les exportations de thé sont assurées presqu'exclusivement par les pays en développement. Les volumes des exportations varient en fonction des volumes de production, sujette elle-même aux aléas climatiques et autres.

Au tableau 3 est présentée une évolution de la situation des exportations pour la période allant de 1977 à 1982.

Tableau 3 : Evolution des exportations de thé (1.000 T.) par Continent de 1977 à 1982.

CONTINENTS	1977	1978	1979	1980	1981	1982
AFRIQUE	158.6	178.1	180.5	157.4	160.8	172.5
ASIE-OCEANIE	611.1	576.7	616.4	657.6	647.5	605.8
AMERIQUE DU SUD	33.4	40.4.	38.4	42.4	42.3	36.0
TOTAL	803.1	795.1	835.0	857.8	850.6	814.3
INDICE	100	99	104	106.8	105.9	101.4

Source : USDA, FAS, JUNE 1983.
Marchés Tropicaux et Méditérranéens (MTM) Juin 1984

La croissance totale des exportations de 1977 à 1982 n'était que de 1,4 %. Cependant, il faut noter qu'il y a eu des fluctuations annuelles de 5% (1978-1979, 1981-1982).

En 1982, les exportations ont diminué en volume et ont atteint 814.300 tonnes selon M.T.M de juin 1984 pour différentes causes mentionnées plus loin dans l'étude.

LES PRIX

L'un des problèmes du commerce international des produits agricoles concerne l'instabilité des prix et le thé n'en est pas épargné. Les cours du thé sont sujets à des fluctuations sur les marchés mondiaux.

Au cours de la période 1975-1980, le prix du thé a connu des hausses exceptionnelles particulièrement en 1977 et en 1980 relativement à l'année 1976 (Fig.1). En 1981, les prix du thé étaient ppeu élevés, et en termes courants, ont à peine dépassé ceux de 1980 dans les principaux centres de vente aux enchères tandis qu'à Colombo, ils ont même baissé. Durant les 7 à 8 premiers mois de l'année 1981, les prix du thé ont été en général superieurs à ceux de 1980 pour la même période, notamment pour les thés du Nord de l'Inde et du Kenya car on s'attendait à une chute des récoltes. Plus tard, seuls les prix du Kenya sont restés fermes, tandis que l'abondance des récoltes des derniers mois de l'année avaient provoqué la baisse des prix aux enchères de Calcutta. Les prix, en cents USA pour la période considérée ont baissé en moyenne de 10%. En termes réels, les prix avaient effectivement baissé (FAO, 1983).

En 1982, durant les 9 premiers mois, on a connu une nette amélioration des prix, car les producteurs avaient annoncé un déficit des récoltes par rapport à 1981. Au mois de septembre particulièrement, en monnaies locales, les prix dépassaient la moyenne en 1981 de 20% à Colombo, 36% à Mombasa, 57% à Limbu (FAO, 1981, 1983). Exprimés en cents USA, les prix du thé ont considérablement monté pendant l'année (sauf aux enchères de LONDRES).

Pour l'annee 1983, les prévisions des prix élevés se sont avérées exactes à cause de la nécessité des pays importateurs de regarnir leurs stocks (M.T.M., 1984). En octobre 1983, les cours du thé ont explosé parce que la consommation mondiale de 1983 avait dépassé la demande d'une part, mais d'autre part, des elements nouveaux faisaient leur apparition. On pourrait citer :

a) des émeutes à SRI-LANKA en juillet 1983 entrainant une baisse de la production.
b) des achats massifs de l'URSS dans ce dernier pays (SRI-LANKA) à cause d'une baisse de sa production.
c) la demande très forte des pays comme l'Iran, l'Egypte où le thé est un produit d'importation sociale.
d) la création ou l'augmentation des taxes à l'exportation (INDE, BANGLADESH) pour contenir les prix à l'intérieur.
e) la sécheresse et des innondations en Chine en 1983 pendant que sa consommation intérieure était en progression.
f) au Mozambique très recherché pour ses sachets (qualité) où le terrorisme a fait baisser la production de 35%, et les ventes se sont arrêtées.

Ainsi, aux enchères de Londres, on offrait en tout et pour tout 17.000 caisses de thé par semaine alors que les grandes maisons anglaises ont besoin de 80.000 caisses à elles-seules (M.T.M., Juin 1984).

Figure 1: Production, Exportations, Cours Mondiaux de 1976 à 1984

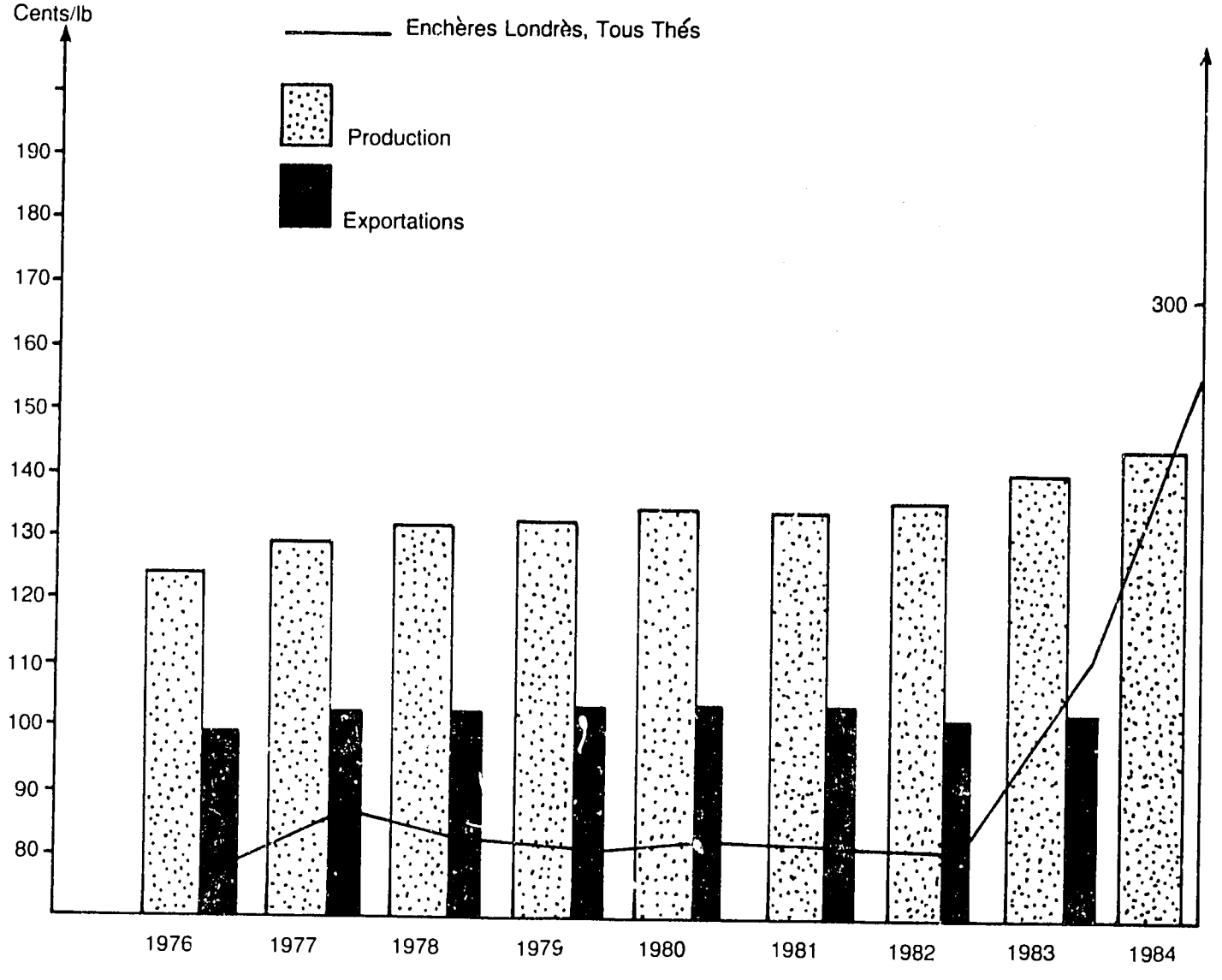

Sources: F.A.O. - CNUCED 1982

LES IMPORTATIONS

D'après les données disponibles, la demande du thé est variable chez les différents consommateurs comme le montre le tableau 4.

Tableau 4: Evolution des imporations mondiales(en 1.000 tonnes).

	1974/76	1977	1978	1979	1980	1981	1982
PAYS DEVELOPPES	484	515	397	450	503	456	440,6
- Etats-Unis	78	91	67	77	182	84	82,7
- Royaume-Uni	200	208	149	174	187	136	183,6
- Autres	206	216	181	199	134	236	174,3
PAYS EN DEVELOP.	255	273	321	328	313	425	393,5
- Afrique	365	34	43	59	46	56	118
- Amérique Lat.	132	14	15	19	15	15	15,9
	739	788	718	778	816	881	834

Source : Rapport et Persp. FAO, 1979/80, 80/81, 81/82, 1982/83.
Marchés Tropicaux et Méditeranéens, 8 juin 1984 n° 2013.

La plus forte demande en thé pour la période de 1974 à 1979 a été enregistrée pour la première fois en 1977 (788 mille tonnes), 65 % de cette demande provenant des pays développés. Cette situation aurait été occasionnée pa la baisse de la production du café. Puis, on a connu de plus fo ... importations à partir de 1980.

Mais ce recul des importations plus important dans des pays développés comme les U.S.A. (26%) et le Royaume-Uni (28%) par rapport à 1977 à reduit le niveau des importations mondiales de 1978 à 718.000 tonnes. Il en est de même pour l'année 1981 au cours de laquelle ces deux grands importateurs ont diminué leurs importations respectivement de 24,3%, respectivement à l'année 1980.
Quant aux pays en développement, après sept années consécutives d'augmentation, les importations ont fléchi en 1980 de 15.000 tonnes, soit 5% de moins par rapport à l'année 1979. Mais la demande a repris en 1981 et les achats ont été majorés de 112.000 tonnes, soit plus de 35 %, l'augmmentation était plus marquée dans certains pays importateurs (PAKISTAN, KOWEIT, SOUDAN, EGYPTE, MAROC, ...).

Les estimations de 1982 révélaient qu'on s'attendait à une forte progression des importations en 1983 parce que la plupart des pays développés devraient acheter le thé afin de réapprovisionner leurs stocks apparemment dégarnis mais aussi, du fait de la situation politique (emeute à SRI-LANKA) et autres calamités naturelles dans plusieurs pays exportateurs (F.A.O, 1981/1982).

REGULARISATION DU MARCHE INTERNATIONAL

Après plusieurs tentatives visant la régularisation du marché du thé, une association à caractère international comprenant les principaux pays producteurs a été créeé. Elle travaille dans le cadre du groupe Intergouvernemental de la FAO auquel ces pays communiquent leurs propositions et recommandations relatives aux initiatives à prendre en matière de politique commerciale.

Actuellement cette association englobe 21 pays membres dont la part dans la production mondiale est de 83 % et dont les exportations représentent 90% sur le plan mondial.

Au cours de plusieurs conférences tenues successivement en 1977, 1979, 1981 et 1982, plusieurs accords ont été agréés dont les plus importants sont décrits ci-dessous :

- D'abord en 1977, la CNUCED (Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement) a agréé un programme de thé dont le but était :
  a) de promouvoir la consommation du thé (à travers une association internationale et une assistance aux industries du thé).
  b) d'éliminer graduellement les barrières douanières (tarifaires) pour la commercialisation.
  c) et enfin d'assister les petits pays producteurs du thé.
- En 1979, suite à la chute du prix de thé et à l'accroissement des coûts de production, les grands producteurs se sont réunis et ils se sont convenus pour l'adoption de quotas d'exportation (contingentement des exportations). Mais les méthodes permettant de quantifier les contingents étaient à statuer aux cours des prochaines réunions.
- Toutefois jusqu'en 1982, les détails techniques sur la quantification n'étaient pas encore trouvés, car les conflits d'intérêt entre les exportateurs désireux d'accroître la production afin d'augmenter leurs recettes et ceux qui veulent protéger le marché existant ne permettaient pas aux différents producteurs d'être d'accord avec les mesures restrictives de contrôle du marché (FAO, 1982).

PRODUCTION DU THE AU ZAIRE

HISTORIQUE ET IMPORTANCE DU THE AU ZAIRE

Historique

Le théier fut introduit au Kivu en 1982 à la Station expérimentale de l'INEAC (actuellement INERA) à Mulungu Tshibinda (KRASNIANSKY, 1955).

En 1937, les premières plantations industrielles furent créées à Masisi par la THEKI (Plantations du thé au Kivu). Il a fallu attendre la période comprise entre 1952 et 1960 pour que cette culture se développe largement et pour voir également les petits planteurs Zaïrois s'y intéresser. Ainsi la superficie totale exploitée est passée de 1.184 ha (en 1952) à 8.000 ha (en 1960), soit un accroissement annuel exceptionnel de 24% sur 5 ans (VANDEPUT, 1960). Au départ, le secteur privé avait pris part à son expansion grâce aux crédits qu'octroyait l'Etat aux Colons : par suite, le pouvoir public a contribué à son développement en encourageant les petits planteurs et en investissant dans la construction d'usines destinées à traiter la production des planteurs regroupés en coopératives.

Cependant, après l'indépendance, bien que, sur 10 ans (c-à-d. de 1960 à 1970) la superficie emblavée fût passée de 8.000 ha à 10.600 ha, soit une augmentation annuelle de 22%, une dégradation relative (6%) de la situation s'en était suivie à partir de l'année 1975, ramenant ainsi celle-ci à 10.000 ha, suite aux difficultés liées à la carence en main d'oeuvre et à la fermeture d'un grand nombre d'usines zaïrianisées en 1974. Toujours dans le sens d'une régression de la production, on aurait récemment en 1983, selon le rapport de l'OZACAF (1983) sur les 10.000 hectares :

- 4.000 hectares en rapport continu ;
- 2.000 hectares non entretenues et/ou sporadiquement exploitées ;
- 4.000 hectares abandonnées.

Importance du thé au Zaïre

Sur le plan mondial, le thé zaïrois représentait en 1982 (U.S.DA, 1982) :

- 0,24% de la production mondiale, soit 4.481 T. sur 1.878.800 T. de thé sec produites ;
- 2,0 % de la production africaine, soit 4.481 tonnes sur total de 215,700 tonnes.

Sur le plan national, il représentait (tableau 5) :

- 0,51% de la valeur totale des exportations agricoles du pays en 1982, soit 12 millions de Zaïres environ (Banque du Zaïre, 1982) ;
- 0,13% en 1983, soit 18 millions de Zaïres ;
- 0,4 % en 1984, soit 107 millions de Zaïres ;
- 1,0 % de la valeur des boissons excitantes (cacao, café, thé) ;
- 2,5 % en valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée à l'exportation en 1982 et 0,95% en 1984.

Enfin, à différents titres, même si le thé zaïrois occupe relativement une faible place dans les échanges extérieurs, néanmoins il contribue à la diversification de la production agricole du pays, à la création d'emplois et à l'amélioration du revenu des paysans en milieu rural.

Géographie de la Production

La culture du thé est pratiquée dans la Région du Kivu, précisément dans les zones situées à l'Ouest et au Nord du Lac Kivu, en l'occurence les zones de Masisi, Rutshuru, Beni, Lubero, Walikale pour la Sous-Région du Nord-Kivu et de Kalehe, Kabare, Walungu pour la Sous-Région du Sud-Kivu. L'aire de culture est limitée à la périphérie des usines (Fig.2 et 2/bis).

Tableau 5 : Répartition des Recettes d'exportation par produit et place du thé de 1982 à 1984 (provisoire)

Année / PRODUITS	1982	1983	1984 (11 mois)
Produits agricoles	148.627	161 584	238.862
Règne animal		467	1.183
Café Robusta	84.264	108.930	160.681
Café Arabica	11.058	15.474	17.810
Rauwolfia	247	104	87
Thé	1.873	1.215	3.740
Cacao	2.821	3.325	4.362
Huile de palmistes	4.463	2.740	11.213
Huile de palme	1.452	1.639	4.326
Tourteaux de palmistes	1.620	1.890	1.621
Caoutchouc	6.909	6.419	9.838
Bois	18.186	10.465	10.906
Quinquina	8.330	6.097	7.977
Autres	4.066	2.819	5.118

Une vue d'ensemble des rythmes de variations de la production à l'époque coloniale et à la période d'après l'indépendance permettra d'apprécier le niveau actuel de cette culture au Zaïre (Tableau 6).

Tableau 6 : Evolution de la production (avant et Post-Indépendance) de 1946 à 1984.

EPOQUE COLONIALE		APRES INDEPENDANCE	
Année	Production (en tonnes)	Année	Production (en tonnes)
1946	106	1966	5.730
1947	132	1967	5.400
1948	87,3	1968	6.050
1949	142,2	1969	7.850
1950	182,5	1970	8.950
1951	196,0	1971	7.500
1952	340,2	1972	8.000
1953	412,0	1973	7.657
1954		1974(4)	6.902
1955	846	1975	5.665
1956	1.690	1976	6.405
1957	1.999	1977(5)	4.504
1958	2.352	1978	5.930
1959(2)	4.240(1)	1979	4.803
1960(2)	4.100(1)	1980	4.424,5
1961(3)	5.400	1981	4.810
1962	6.283	1982	4.481
1963	6.131	1983	4.725
1964	4.000	1984	4.951
1965	5.461		

Source : -- Culture du thé (de 1946 à 1953) (3) (1961-71)
(2) -- Principales cultures en Afrique Centrale, 1981. Ministère de l'Agriculture (1969 et 1972).
(4) -- Banque du Zaïre, 1974 - 1976.
(5) -- Estimations Bureau Analyse Economique, 1977-1984.
(1) -- Service de l'Agriculture 1955 - 1958.

A la lumière des chiffres du Tableau 6, la situation actuelle de production du thé n'est pas brillante, car si à l'époque coloniale le volume de production du thé sec était en croissance régulière, après l'indépendance ce rythme s'est dégradé, surtout au cours de la dernière décennie (1971-1981) où la croissance sur 10 ans était de 16 %, ou un taux moyen annuel de croissance égal à 4,6%. Cette régression a débuté en 1974, s'est accentuée après l'année 1976 à cause des contraintes tant matérielles, climatologiques, qu'humaines.

Les rapports officiels de production de 1982 et 1983 font défaut; on estime cependant que la situation s'est stabilisée avec 4.481 tonnes en 1982, 4.725 tonnes en 1983 et 4.951 tonnes en 1984 (estimation Bureau d'Etudes, 1984 et Evaluation du Plan de Relance, 1985).

Quant à la répartition de cette production suivant les différents exploitants, les chiffres font défaut certaines années, mais le volume de production de producteurs les plus importants peut donner une idée globale sur l'évolution par entreprise. D'une année à l'autre des chutes et des hausses de production semblent fort élevées, cela est dû à une carence de données de certaines unités Agro-industrielles, travaillant de façon sporadique (Tableau 7).

Tableau 7 : Distribution de la Production du thé Marchand par Principaux Exploitants (1971-1982) (en tonnes)

SOCIETES	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
NORD-KIVU								
ESPERANZA	1.135	1.675	1.288	869	929	872	934	985
PLZ/MWESSO	1.117	1.105	1.102	1.165	1.247	1.198	1.145	1.151
CAK/NORD	90	225	250	250	359	293	271	400
AUTRES	–	–	–	–	100	50	50(e)	500(e)
TOTAL NORD	2.342	3.005	2.640	2.347	2.635	2.413	2.400	2.526
SUD-KIVU								
CAK/NGWESHE	256	167,3	120,6	176,4	131,7	66	35	100(e)
CAK/KAVUMU	273	264,7	210,2	166,9	139,3	102	118	200(e)
SIPET/MBAYO	–	560	449	524,0	602	572	737	581
SIPET/IRABATA	707	780	725	747	674	778	881	930
CELZA/GOMBO	–	100	–	–	292	263	200(e)	200(e)
PHARMAFINA	480	411	345	368	278	250	194	296
FINAPLANT	356	328	227	10,2	–	–	–	–
BALONGA	90	102	85	80	58	37	–	–
AUTRES	–	103	–	–	–	–	160(e)	50(e)
TOTAL SUD	2.162	2.925	2161,8	2077,5	2175,0	2.068	2.325	2.365
TOTAL KIVU	4.504	5.930	4802,0	4424,5	4.810	4.481	4.725	4.951

Source : Enquêtes Bureau Analyse Economique 1984

(e): Estimations en 1983 et 1984.

CONDITIONS ECOLOGIQUES ET VARIETES CULTIVEES.

ECOLOGIE :

Le théier se développe dans toutes les Régions tropicales et subtropicales. L'aire de culture du théier d'Assam est conditionnée par :

- une altitude optimale comprise entre 1500 et 1800m. Néanmoins, la facilité à l'usinage et surtout la qualité du produit augmentent très nettement avec l'altitude alors que le rendement diminue ;
- une température moyenne annuelle de l'ordre de 18°c ;
- des précipitations abondantes (1500mm et plus), régulièrement réparties sur toute l'année et entrecoupées d'une saison sèche ne dépassant pas 2 à 3 mois ;
- un sol perméable, profond, bien drainé, légèrement acide (pH entre 4-5) riche en humus et en éléments minéraux.

Au Zaïre, certains terroirs du Kivu conviennent à cette culture. Dans le Haut-Zaïre, on aurait connu la création de quelques plantations de thé dans la Sous/Région de l'Ituri, mais qui ne sont pas actuellement exploitées et on ignore les raisons de cet abandon (VANDEPUT, 1981).

VARIETES CULTIVEES

Le théier, originaire de l'Asie, se rattache à l'espèce Camelia sinensis de la famille des Théacés. Deux variétés principales sont cultivées dans le monde :

- Camelia sinensis, Var. bohea (théier de Chine) ;
- Camelia sinensis, Var. assamica (théier d'Assam) (ou de l'Inde).

Le théier de Chine, à petites feuilles et à assez faible rendement est cultivé en Asie, tandis que le théier d'assam à grandes feuilles et à potentiel de production élevé s'est bien adapté aux conditions de l'Afrique. C'est cette dernière variété (assamica) qui présente un intérêt économique et qui est cultivée au Zaïre.

Il faut mentionner dans le temps l'introduction et la culture d'hybrides ou de sélections végétatives(clones) à développement rapide recherchés pour leur rendement (productivités) et leur qualité. A titre d'exemple citons : Uganda, Gatsira 364, G110, M110, IZ129, IZ95 (sélections INERA Mulungu); TRI 6/8, TRI 6/10, TRI 12/10 (selections du Kenya, Tea Research Institute à Kencho); BB10, BB35, BB21 (sélections de Brooke Band, Kenya).

SITUATION DE LA PRODUCTION

Rapport de production

Le théier produit actuellement au Zaïre provient du secteur moderne et du secteur traditionnel. Le secteur moderne comprend les sociétés privées et certains projets dépendant du Département de l'Agriculture, tandis que les plantations (parcelles) paysannes constituent le secteur traditionnel.

Avant l'indépendance, sur une superficie totale de 8.000 hectares, environ 6 % étaient exploitées en milieu zaïrois (Congolais) sous un système de lotissement paysannat. Après l'indépendance, la superficie totale exploitée avait atteint 10.600 hectares en 1970. En 1978, elle avoisinait 10.300 hectares dont plus de 14 % de superficie (1.500 ha) occupées par le secteur traditionnel (VANDENPUT, 1981). En 1982 la superficie totale plantée était d'environ 6.934 hectares (Agriculture, 1983).

Selon le rapport de la Division Régionale Agricole du Kivu, on aurait enregistré dans le secteur traditionnel en 1981 et 1982 respectivement 1.917 hectares en théier. Parallèlement, la superficie totale plantée dans le secteur moderne est estimée à 5.257 hectares ou 76% de la superficie totale en 1982 estimée à 6.934 hectares (Tableau 8). La superficie réellement exploitée en 1983 et 1984 est estimée 4.500 hectares.

Tableau 8 : Situation des superficies plantées dans le secteur traditionnel et moderne (en Ha) en 1982.

Secteur traditionnel (ha)		Secteur moderne (ha)		Total trad. + total moder. (ha)
NORD KIVU				
RUTSHURU	125	ESPERANZA	1.100	
MASISI	634	PLZ/MWESSO	400	
LUBERO	208	CAK/NORD	255	
WALIKALE	59	MWANA NTEBA	350	
BENI	260	KASUKU	285,2	
		NGIRI BATWANE	297	
TOTAL NORD	1.286		2.687,2	3.973,2
SUD KIVU				
KALEHE	01	CHIRONGO	80	
KABARE	40	CAK/NGWESHE	120	
WALUNGU	350	CAK/KAVUMU	240	
		SIPEF/KAMBERE	340	
		SIPEF/CELZA	700	
		CELZA/GOMBO	100	
		PHARMAKINA	210	
		KINAPLANT	240	
		RUACICO	300	
TOTAL SUD	391		2.330	2.721
TOTAL REGION	1.677	TOTAL REGION	5.017,2	6.694,2

Source : Division Régionale KIVU, rapport 1983.

: Analyse Economique, Bureau d'Etudes 1983.

TECHNIQUES CULTURALES

Le théier est une plante allogame : il peut être multiplié par graines (40 à 60/Kg au semis) ou par boutures. Cette dernière méthode a été généralisée pour assurer une homogénéité des plantations dans la Kivu, un rendement élevé et une bonne qualité en utilisant les clones les mieux adaptés aux conditions locales.

Généralement, on plante entre 9.000 et 12.000 théiers/ha. La régularité des travaux culturaux et leur intensité créent une distinction nette entre le secteur traditionnel et le secteur moderne.

Dans le secteur traditionnel les plantations sont fréquemment réalisées à partir de semenceaux; lorsque les boutures sont utilisées elles sont fournies par une pépinière centrale.

D'une manière générale, l'abandon et/ou l'irrégularité des différents travaux culturaux caractérisent ce secteur :

sarclage sporadique - absence de fertilisation, rareté de la taille, cueillette irrégulière et non contrôle effectuée p' les membres de famille (femmes et enfants), en raison du manque d'intérêt pour cette culture. Néanmoins certaines plantations villageoises supervisées par les Projets (CAK) sont bien entretenues. Un paysan exploite en moyenne une superficie variant entre 0,3-0,4 hectare (AGRI-NORD KIVU, 1982).

En ce qui concerne le secteur moderne, un planteur industriel exploite au maximum 200 hectares et les pratiques culturales diverses ont cours. Par exemple chez PLZ (1983), le bouturage a lieu en propagateurs. Ces boutures proviennent de plants selectionnés sains et vigoureux. Six mois après, les plantules enracinées sont transférées en pépinière où elles séjournent jusqu'à 18 mois. L'entretien en pépinière consiste en sarclage, taille de décentrage, fertilisation. La mise en place definitive a lieu au début de la saison des pluies dans un champ prelablement choisi et minutieusement préparé : défrichement, fauchage, dessouchage, piquetage, labour ainsi que l'aménagement du terrain en blocs desservis par des routes, chemins et sentiers. L'entretien au champ comprend le sarclage, les tailles de formation, les tailles de production tous les 3 à 4 ans et la taille de régénération lorsque le théier devient trop haut et touffu.
Le moment favorable pour la taille se situe au cours de la saison sèche (CAK NORD, 1981).

Ces exploitations pratiquent le traitement phytosanitaire, l'application des engrais, l'élagage des brises-vents et l'établissement d'ombrage suivant leurs possibilités matérielles (PLZ, 1983).

* C.A.K. Commission Agricole Kivu.

La cueillette constitue une opération délicate consistant à enlever toutes les repousses composées d'une préfeuille (pekoe), et de 2 ou 3 feuilles jeunes et tendres. La formation de la taible de cueillette (tipping) commence 2 ans après la mise en place définitive. La récolte proprement dite débute ensuite : elle est manuelle, échelonnée sur toute l'année et elle exige également une main-d'oeuvre abondante et intelligente.
Le cycle de cueillette varie entre 7 et 14 jours. A Butuhe, on a retenu 2 passages par mois sur une même superficie. D'habitude, dans la plupart des plantations moderne les femmes et les enfants recevaient un salaire de 12,50 K/Kg (FED, 1981). Ce taux journalier est passé à 21 K le Kg en 1983 et 60 K en 1984. La quantité de feuilles vertes qu'un cueilleur peut récolter est de 20 - 30 Kg/jour.

En ce qui concerne le rendement dans les 2 secteurs (traditionnel et moderne), il est de l'ordre de 2.400 à 3.500 Kg feuilles vertes/ha dans les cas des exploitations traditionnelles et il varie entre 4.000 à 6.500 Kg defeuilles vertes/ha dans les exploitations modernes (BUTUHE, 1981), avec des maximas de l'ordre de 12.000 Kg (PLZ).

CONTRAINTES A LA PRODUCTION

Les différentes zones d'exploitation du thé au Kivu se heurtent à une cascade de contraintes dont la combinaison agit négativement sur la production. Il s'agit de :carence (pénurie) en main d'oeuvre, insuffisance d'encadrement, d'intrants agricoles, de la politique des prix, etc...

Main d'oeuvre

La faible pouvoir d'achat du revenu salarial dans les exploitations modernes a engendré un mouvement de désertion dans beaucoup de zones de production. La main d'ooeuvre affectée à la théiculture préfère s'adonner soit à l'exploitation de l'or, soit à d'autres cultures plus rémunératrices sur quelques mois (haricot par exemple), paralysant ainsi la plupart des opérations culturales (entretien, taille, cueillette) qui d'habitude nécessitent une main d'oeuvre abondante et régulière.

L'encadrement dans le secteur traditionnel.

A part ceux qui sont encadrés par les Projets tels que CAF/Nord et Sud, les producteurs (paysans et producteurs moyens) sont abandonnés à eux-mêmes. Les difficultés qu'ils éprouvent pour certaines opérations culturales en raison de leur ignorance, sont multiples. Le thé qu'ils produisent, étant de mauvaise qualité, est moins apprécié par les acheteurs qui accordent un prix de ferme relativement peu élevé (PLZ, 1983).

Pénurie en intrants agricoles

Le paysan (ou le producteur moyen) n'a pas assez de moyens pour s'approvisionner en produits (phytosanitaires, engrais, outillage), afin d'améliorer sa culture. Ainsi donc, il opte pour un travail sur une petite superficie qu'il peut facilement contrôler bien que le rendement

soit très faible, plutôt que d'aller travailler sur une grande superficie qu'il ne saura exploiter totalement et convenablement.

L'état des usines

Le manque de pièces de rechange et la vétusté du matériel de traitement (séchoirs et foyers) hérité pour la plupart des anciens colons ont entraîné la fermeture de certaines usines dont les propriétaires sont détenteurs des plantations et également acheteurs de thé provenant des exploitations paysannes (KASUKU, 1983).
D'autre part, la capacité des usines actuellement en fonctionnement étant limitée, les grands exploitants ne sont pas en mesure d'acheter le thé paysan (PLZ, 1983).

Transport : Moyens et Voies de communication

La dégradation des routes d'intérêt agricole, surtout dans cette région montagneuse, est plus accentuée. Le transport des feuilles vertes par les paysans/les planteurs privés vers les usines est quasi-impossible sur des longues distances. Il en est de même pour l'évacuation du thé marchand de l'usine vers les centres de distribution.
En plus, de ces infrastructures défectueuses, il s'ajoute également les difficultés qu'éprouvent généralement les commerçants (exploitants) du Kivu pour leur approvisionnement en carburant. Il s'ensuit une augmentation de coût de transport et un découragement des acheteurs (LIPTON-ZAIRE, 1983).

La faiblesse des prix au producteur

De nombreux producteurs se sentent lésés parce que le prix d'achat des feuilles vertes est faible et ne permet pas de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cependant d'après le rapport de CAF/Nord 1978, ceci ne constitue pas un véritable obstacle, car, malgré des primes accordées, des augmentations de prix d'achat des feuilles vertes qui ont passé successivement de 2K à 4K, puis à 4 K et enfin à 10K/Kg, et sans oublier la gratuité des multiples services et d'autres fournitures, les producteurs ne sont toujours pas motivés. Mais à notre sens, il faut retenir que le rapport de prix des feuilles vertes comparativement à celui des produits vivrier tranche en faveur de ces derniers.
En 1984, un effort important de relèvement des prix aux petits planteurs, a été consenti par les CAF qui ont offert 120K/Kg respectivement au Nord et au Sud/Kivu.

SOLUTIONS AUX CONTRAINTES

Aucune solution isolée et spécifique à un problème n'aura d'effet; il faudra une approche globale des problèmes pour améliorer la situation.

Main d'ooeuvre

La production de thé réclame, comme chez FLZ, une main d'oeuvre dynamique et régulière pour effectuer les travaux.
Outre un salaire appréciable, possible avec la hausse des prix du thé, une reduction des coûts d'usinage avec un matériel en bon état, il faut la main d'oeuvre en lui fournissant des compensation : cantines pour créer des besoins et l'approvisionnement en bien de consommation divers, soins de santé pour les familles dans les dispensaires, embryons d'écoles, etc...

Encadrement des planteurs

Des brigades de moniteurs agricoles, bien entrainés, rémunérés par les usiniers et par l'OZACAF doivent pouvoir encadrer les fermiers traditionnels regroupés en coopératives dans les zones proches des usines. L'ouverture de l'usine de LUTIBA constitue un préalable pour motiver les producteurs. Le Département de l'Agriculture et du Développement Rural tachera de procurer les intrants agricoles. Dans le cas de crédits aux agro-industries ceux-ci peuvent servir de distributeurs de ces intrants dans leurs aires d'action respectives.

Réfection des routes

Parallèlement à l'existence des usines, des moniteurs agricoles, il est urgent de réparer les routes surtout pendant la période pluvieuse, ce qui aurait pour avantage non seulement l'évacuation du thé vers la frontière, mais encouragerait les usiniers à collecter à distance les feuilles vertes des petits planteurs.

Matériel de traitement

Pour renouveller ce matériel, améliorer la qualité du thé, les usiniers ont besoin de crédit pour acheter le matériel, les pièces de rechange, etc... et faire fonctionner les usines.
Ces capitaux doivent couvrir également des frais tels que rémunération de la main d'oeuvre, établissement des cantines et des dispensaires.

Prix de Ferme et Mercuriale

Une réduction des coûts de production et de traitement peut amener une amélioration relative des prix de ferme à condition que les prix internationaux se maintiennent et que d'autres facteurs entrent en jeu : prestations sociales, ouverture des usines des zones de production etc...

Quant à la mercuriale, une commission composée des représentants de l'OZACAF, de la Banque du Zaïre, des exportateurs de thé, de l'ANEZA et des Départements : de l'Agriculture et du Développement Rural, du Commerce et du Département des Finances et Budget se chargerait de lever l'équivoque sur les prix basés sur les références de Londres et non sur ceux de Mombasa.

LOGISTIQUE

USINAGE ET TRANSPORT DU THE

Cette partie d'étude traite des infrastructures de transport, de technologie, de stockage, de conditionnement qui rendent viable le système de commercialisation du thé.

USINAGE

Technologie de transformation

Le thé fabriqué et commercialisé au Zaïre est le thé noir, contrairement au thé vert produit par des pays comme la Chine par exemple. La préparation du thé au Zaïre comprend une suite ordonnée d'opérations : flétrissage, roulage, criblage, fermentation, séchage, triage, emballage.

Ces opérations reprises au diagramme (Fig.3), conditionnent la qualité du thé traitée dans les usines (Fig.4, Tableau 13).

Flétrissage

Cette opération consiste en une réduction de la teneur en eau des feuilles et se réalise dans un flétrissoir. La durée de cette opération est de 18 à 24 heures et elle commence après ramassage des feuilles dans les plantations (VANDEPUT, 1981).

Roulage - Criblage - Fermentation

L'opération de roulage (30-60 minutes) a pour but de faciliter après flétrissage, la rupture des parois cellulaires des feuilles. Au cours du roulage, les feuilles s'agglomèrent en paquets irréguliers ce qui contrarie l'opération. Pour y remédier, on pratique le criblage qui permet de défaire ces paquets, de séparer les parties fines fermentes cibles du reste des feuilles. Les parties grossières retournent au roulage tandis que les parties fines traversent le tamis et sont envoyés à la fermentation qui dure 1 à 4 heures, le temps pour le thé d'acquérir l'arome et la couleur désirée (VANDEPUT, 1981).

Séchage

Le séchage intervient pour réduire davantage la teneur en eau et également bloquer la fermentation. Le séchage nécessite du bois de chauffage et certains producteurs font face à un problème d'approvisionnement. On estime qu'il faut en moyenne 8 stères de bois pour obtenir une tonne de thé sec (PLZ, 1983).

Triage - Emballage

Le triage se fait dans appareils rotatifs ou alternatifs pourvus de tamis et permet de classer le thé sec en différentes catégories suivant le système d'usinage en cours (Annexe III).

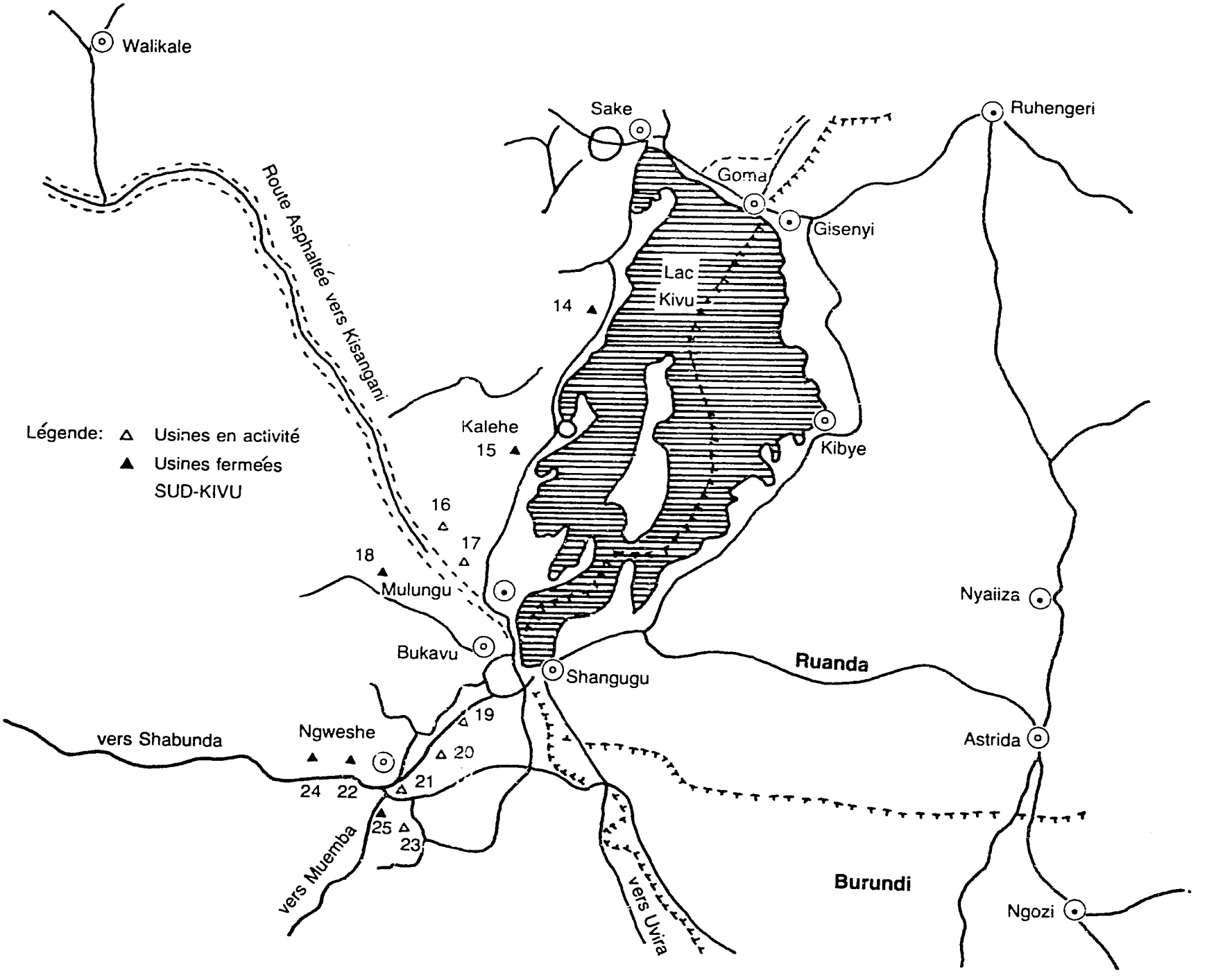

Figure 2: Localisation géographique des usines à Thé au Zaïre

Figure 2 bis: Localisation géographique des usines à Thé au Zaïre

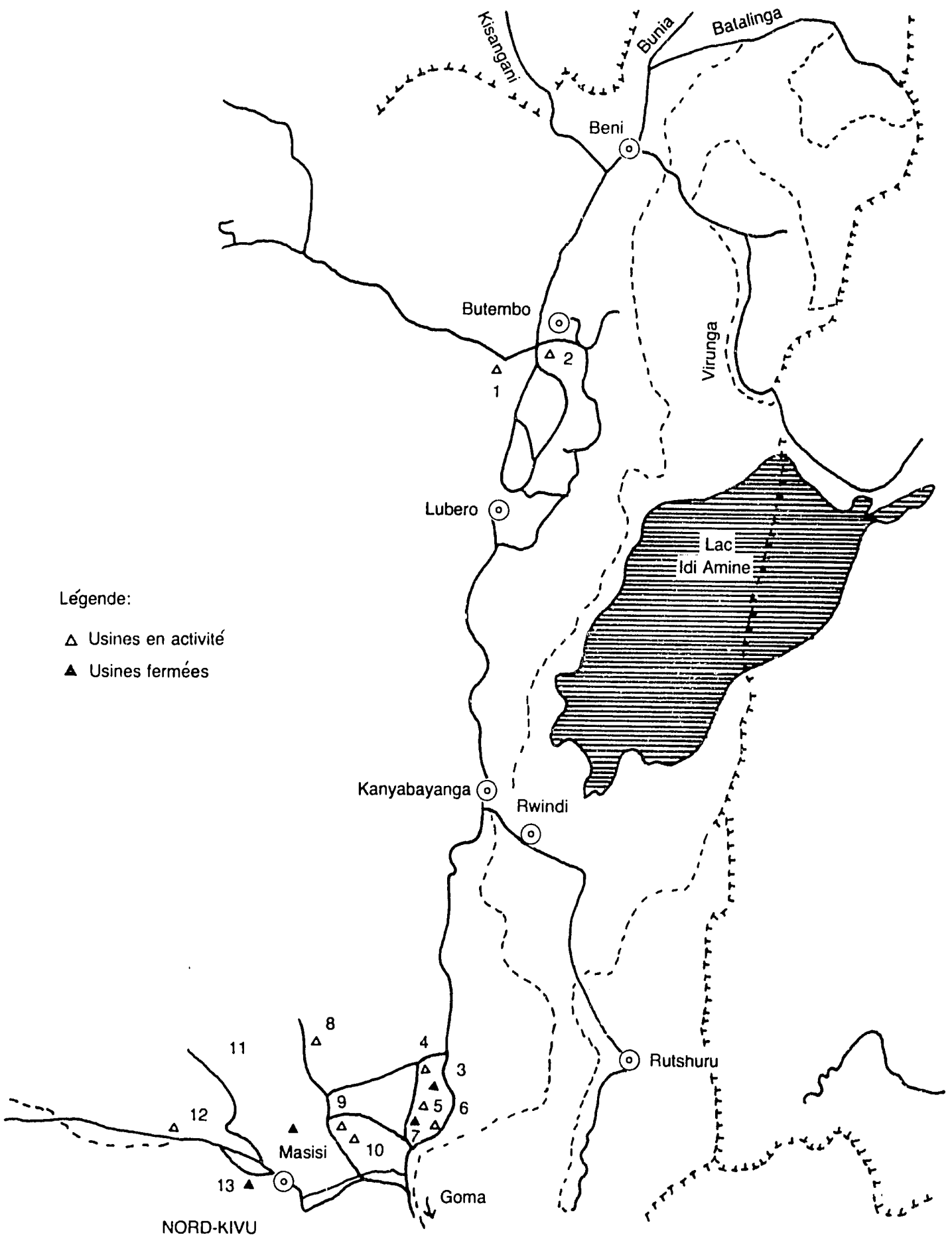

Tableau 9 : Distribution des usines à thé dans la Région du Kivu.
A. NORD-KIVU

N°	LOCALISATION	SYSTEME D'USINAGE	CAPACITE D'USINAGE (T/an	ETAT ACTUEL
1	MASEREKA (Musienene)	-	-	en cours d'achèvement
2	BUTUHE	CTC-Rotorvane	750	en activité
3	LUTIBA	CLASSIQUE+CTC	400	fermée et démontée
4	MWESO	CTC	1.000	en activité
5	KISIMBA	LTP	1.500	en activité
6	LUBOGA	LTP	1.000	en activité
7	KAHE (MOKOTO)	CLASSIQUE	800	fermée
8	NYABURA	CTC	400	en activité et tourne au ralenti
9	KATSIRU (OSSOKASHASHA	CLASSIQUE	400	fermée et démontée
10	BIHIRA	CLASSIQUE	300	fermée et machines vétustes
11	KITU (Mahanga)	CTC	400	fermée et machines véstustes
12	NYABIONDO	CLASSIQUE	600	en activité, mais tourne au relenti
13	LOASHI	CLASSIQUE	300	fermée et machines véstustes

Tableau 9/bis : Distribution des usines à thé dans la Région du Kivu
B. SUD-KIVU

N°	DENOMINATION	LOCALISATION	SYSTEME D'USINAGE	CAPACITE D'USINAGE (T/an	
14	SOTEBI	MAHENGELE	CTC	300	fermée et démontée
15	RWACICO	KALEHE (Lemera	Legg.clas	500	fermée et vétustes
16	SIPEF/MBAYO	M'BAYO	Legg.CTC	600	en activité
17	UT/KAVUMU	KAVUMU (Madaga	Tritura-tor+CTC	400	en activité, mais tourne au ralenti
18	UTENY	KALONGE	Legg-clas	300	fermée et vétuste
19	SIPEF/IRABATA	IRABATA	Legg-CTC	800	en activité
20	CELZA DE LA KETHULE	GOMBO	CTC.RLegg	300	en activité
21	NYAMULINDUKA	GALONGA	CTC	200	en activité, mais tourne au ralenti
22	COL.KAKELA	CHIRONGO	CTC	400	fermée, mais état assez bon.
23	UT/NGWESHE	NGWESHE/Muleke	CTC	800	en activité, mais tourne au ralenti
24	PHARMAKINA	NYANDJA	CTC	600	en activité
25	KINAPLANT	LUBONA	CTC	400	fermée, mais état assez bon.

Source : OZACAF, Rapp. de mission au Kivu, 1984.- B.A.E.Enquête.

Le thé est ensuite emballé dans des sacs en plastique, doublés extérieusement d'un revêtement en jute, pour les qualités moyennes. Le thé de première qualité est placé dans des caisses à base de contre-plaqués doublés d'aluminium. Ces caisses coûtent fort cher et doivent être importées.

Le rendement à la transformation est de 22 à 25 Kg de thé sec pour 100 Kg de feuilles vertes (PLZ, 1983).

Le coût à la transformation (usinage) était estimé à 777Z/T., soit 0,777/Kg (PLZ, 983).

Au niveau des agro-industriels qui commercialisent le thé sec localement, le thé subit un nouveau triage, est mélangé et mis en sachetss de 25,50, 100 et 250 grammes.

TRANSPORT

Le transport comporte 2 volets :

- la collecte et le transport des feuilles vertes vers l'usine de traitement,
- l'acheminement du thé sec vers les unités de conditionnement, la distribution locale du produit et l'exportation.

Collecte des feuilles

Les petits planteurs de thé, transportent les feuilles, dans des sacs ou paniers sur la tête ou sur le dos jusqu'à l'usine ou généralement à un centre de collecte d'où les feuilles sont acheminées par véhicules à l'usine.

Chez les agro-industriels, la collecte des feuilles vertes se fait par tracteur pourvu de remorques et par camions.

Le coût de ramassage était estimé à 1.745 Zaïres la tonne (PLZ, 1983).

Transport vers les Centres de Conditionnement et/ou vers l'extérieur

L'acheminement du thé sec depuis l'usine (généralement localisée à une certaine distance des centres de conditionnement) n'est pas facilitée par l'état des routes. La société de transport TMK, la société la mieux équipée et la plus régulière et d'autres transporteurs privés de moindre importance s'occupent de transporter le thé et de l'évacuer par GOMA vers KISHASHA et MOMBASA.

COMMERCIALISATION DU THE AU ZAIRE

Le thé produit au Zaïre a deux débouchés : d'abord le marché intérieur, auquel s'ajoute celui de quelques pays limitrophes (KENYA, UGANDA, RWANDA, BURUNDI) et ensuite le marché extérieur qui englobe les pays de l'Europe (ROYAUME-UNI, BELGIQUE,...).

Figure 3: Diagramme du traitement industriel du Thé

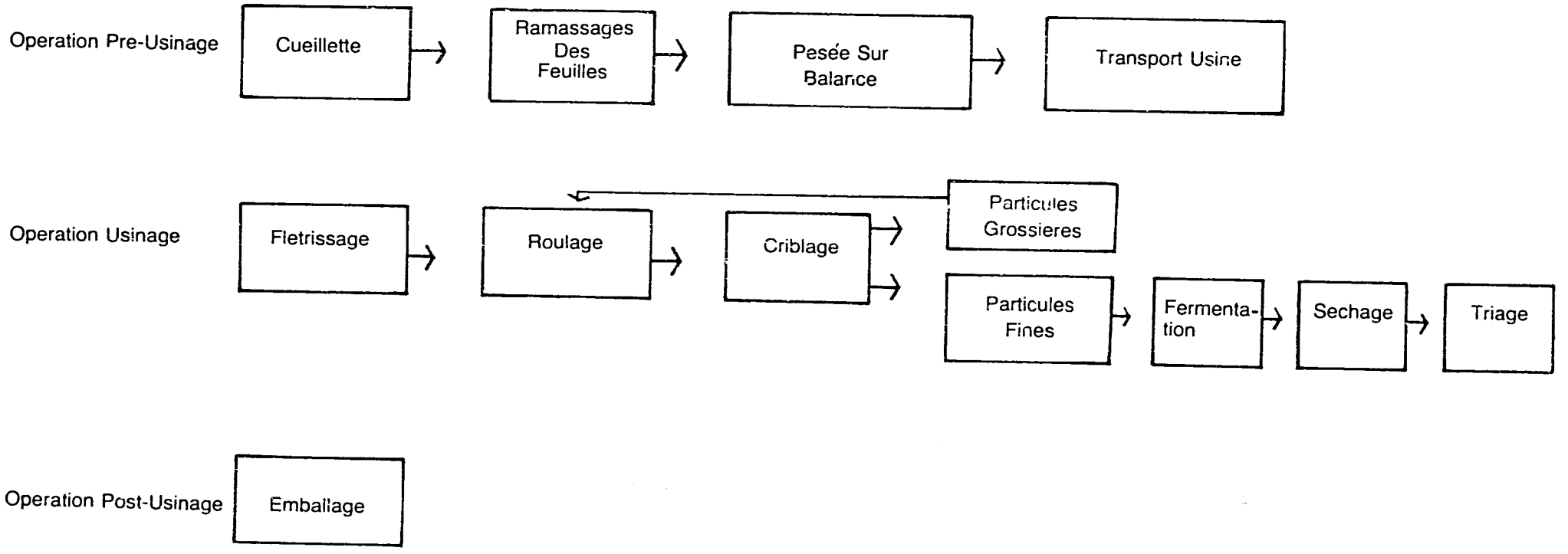

Source: P.L.Z/ Mueso, 1983

COMMERCIALISATION INTERNE DU THE AU ZAIRE

La demande locale

Il n'existe pratiquement pas de statistiques relatives à la consommation de thé au Zaïre. Par contre, il est reconnu que la consommation est concentrée dans les centres urbains et que le thé est fortement concurrencé par le café qui entre davantage dans les habitudes de consommation de la population.

Selon des informations collectées auprès des principaux distributeurs de thé sur le marché local, en 1981, on estimait que la consommation de thé n'excèdait pas 1.000 tonnes (B.Z., 1983). Cependant, pour pour une offre constante, les prix en termes constants ont connu une augmentation de 15%, ce qui indiquerait un léger accroissement de la demande en 1983 relativement en 1981 (Tableau 12).

Le thé ne constitue nullement un article de base dans l'alimentation, il est donc douteux que l'augmentation de la consommation soit plus rapide que le taux de croissance de la population urbaine (C & ASSOCIATES, 1981).

Agents de commercialisation

Le commerce du thé fait intervenir plusieurs agents :

Les producteurs: Les petits exploitants dont les ressouces en capitaux sont faibles, vendent leur thé à l'état vert aux usines, tandis que les sociétés disposant suffisamment des moyens financiers commercialisent le thé sec provenant de leurs plantations ou des plantations (parcelles) paysannes sur le marché tant local qu'extérieur. Les premiers travaillent seuls ou encadrés par des Projets en groupe familial sur des parcelles ne dépassant pas 2 à 3 hectares, (BUTUHE, 1983); les seconds utilisent des travailleurs salariés et occupent des grandes superficies de plus de 200 hectares (B.A.E., 1983).

LES SOCIETES COMMERCIALES

Les intermédiaires : Les Agro-industriels qui, après avoir conditionné le thé en vrac acheté chez les grands exploitants, le livrent aux commerçants grossistes. Ces derniers à leur tour, assurent la distribution auprès des petits commerçants, détaillants, des hôteliers, des restaurateurs, des hôpitaux,...
Enfin les consommateurs ruraux, mais surtout urbains.

Organisation du marché intérieur

Il n'existe pas d'organisation particulère pour le commerce interne du thé avec localisation de marché, installation de comptoirs d'achat et calendrier pour la campagne d'achat. Les producteurs sont localisés dans les environs immédiats de l'usine et assurent eux-mêmes la livraison. Etant un produit issu de la cueillette des feuilles vertes, la vente du thé se fait durant toute l'année au fur

et à mesure que ces feuilles repoussent. Le système de vente en cours est celui de vente directe aux usiniers pour le thé vert paysan.
Les agri-industriels, procèdent eux-mêmes à la récolte dans leurs plantations avec la main d'oeuvre salariée. Le thé sec (ex-usine) est vendu en vrac aux agro-industriels pour le conditionnement, aux coppératives, et aux hôpitaux.
Les transactions de vente entre producteurs et acheteurs ont lieu au niveau des zones de production, c'est-à-dire au niveau des usines qui, souvent, sont à proximité des plantations.

Cependant les réseaux routiers défectueux constituent un grand obstacle pour ce marché. Le thé sec retraité (conditionné) est distribué par les sociétés agro-industrielles et/ou des commerçants, à travers les différentes Régions du pays par le truchement de leur maisons de représentation (succursales).

MODALITE D'ACHAT : Poids - Prix de Ferme et de Détail.

Poids et Mesures
Au niveau des petites exploitations

Les paysans vendent le thé vert aux agro-industriels établis dans la zone, dans des paniers et le poids en Kg est déterminé par la pesée. Les villageois sont confrontés à ce niveau à divers problèmes, soit par manque d'acheteurs, soit du fait de la capacité limitée des usines existantes, de la qualité du thé à la vente à cause de la négligence apportée lors de la cueillette ou d'un parcours trop long qui occasionne la fanaison des feuilles lors du transport à l'usine.

Au niveau de la distribution et de la consommation

Le thé sec (ex-usine) est vendu en vrac aux agro-industriels et/ou commerçants par caisses de 45 Kg de capacité ou en sacs de 30 Kg. Ce thé est condionné (trié, ensaché, emballé) dans des sachets de 25 g (couleur jaune et verte) de 50 g (couleur rouge) la couleur correspond à la qualité du thé, le rouge étant la qualité supérieure. Ces sachets et boîtes sont à leur tour conditionnés dans des cartons qui sont vendus aux grossistes.
Ces derniers approvisionnent les petits détaillants qui distribuent tels quels aux consommateurs ou à l'aide des mesures locales : gobelet, verre, etc... (LIPTON-ZAIRE, 1983).

Prix de Ferme de gros et détail
Prix de Ferme

Au niveau des exploitations qui s'approvisionnent en thé, les prix d'achat des feuilles vertes aux paysans petits producteurs en 1982, en 1983 et en 1984, étaient respectivement de 28 K/Kg, 60-80 K/Kg et 120-200 K/Kg.
Depuis 1978 à 1983, les prix de ferme en termes courants et constants (Base 100 en 1975) ont évolué comme suit :

Tableau 10 : Evolution des prix de Ferme de feuilles vertes de thé de 1978 à 1984 (K/Kg).

Année / Prix (1)	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
(courants) K/Kg	12	12	15	15	28	80	120-200
Indice à la consommation (2)	562	912	1.339	1.813	2.480	4.375	6.660
(constants) K/Kg	2,1	1,3	1,1	0,82	1,1	1,6	1,8-3,0

(1) PLZ, 1983
(2) INS, 1983.

De 1978 à 1984, les prix en termes courants ont augmenté d'environ 6 à 10 fois par rapport à 1978 surtout après la dévaluation de 1983. Mais en termes constants, les prix de ferme ont baissé par rapport au prix de 1978.
Cette dégradation des termes de l'échange explique le manque d'intérêt des producteurs pour la culture du thé.

Prix du thé sec au niveau des Intermédiaires

Le prix ex-usine du thé en vrac vendu à 3 Zaïres le kilo en 1981 (FED, 1981) revenait en 1983 et début 84 entre 16 et 20 Zaïres le kilo et atteignait même parfois 23 Zaïres. Ce prix prenait en compte la qualité basse du thé (LIPTON-ZAIRE, 1983). Actuellement, le prix du thé est de 55-60 Z/Kg en moyenne. Les prix de PLZ - le plus grand producteur - sont les suivants pour les différentes qualités (ANNEXE III) :

Fanning : 75 Z/kg
BOP : 60 Z/Kg
BPO-BOPF : 60 Z/Kg
BOHEA : 55 Z/Kg.

Source : P.L.Z., 1984.

Cependant certains agro-industriels disposent de matériel de transformation susceptible de mieux traiter le thé en vrac et de bien le conditionner : le thé est trié, subit un mélange de différentes qualités, emballé, et vendu sur les marchés urbains. Le thé est présenté en sachets de 25 g, 50 g, en boîtes de 100 g et de 250 g aux qualités bien distinctes.

Le Tableau 10 présente les prix de la société LIPTON-ZAIRE pour différentes qualités de thé, par cartons et sacs et à différents points de vente dans les centres urbains, prix aux grossistes.

Tableau 11. Prix de vente (Zaire) aux Grossistes au 1er Août 1984
(au carton/sac)

Poids net(KG)	QUANTITES(Paquet)		KINSHASA	KISANGANI	KANANGA	MBUJI-MAYI	LUBUMBASHI	BUNIA	GOMA
4,50 (carton)	Mbilika	25grs	552,83	533,93	571,73	571,71	623,70	490,50	486,60
4,00 (carton)	Moto	50grs	554,40	537,60	571,20	571,20	579,60	496,00	460,00
16,80 (carton)	Moto	100grs	2.518,99	2.448,43	2.589,55	2.589,55	2.624,83	2.264,64	2.147,04
12,00 (carton)	Libota	150grs	2.071,44	2.021,04	2.121,84	2.121,84	2.147,04	1.776,80	1.792,80
4,00 (carton)	Kitoko	250grs	3.250,00	3.166,80	3.384,80	3.384,80	3.376,80	2.936,00	2.796,00
30,00 (sac)	B.M.	30grs	2.113,00	2.053,80	1.940,40	1.940,40	1.940,40	1.893,00	1.685,00
27,00 (sac)	B.M.	27grs	1.902,42	-	-	-	-	-	1.445,85

Source : LIPTON-ZAIRE/KINSHASA, 1984.

On trouve le thé au niveau des grossistes et surtout des détaillants qui écoulent ce thé sur les marchés selon différentes modalités et dans des unités de mesure tels : verre, le bol, le tas. Le tableau 11 et la figure 3 donnent l'évolution des prix annuels variation saisonnières, de thé sur le marché de Kinshasa de 1980 à 1984 (8 mois). Le Tableau 12 donne l'évolution en termes constants. Dans l'hypothèse d'une offre constante, la demande évolue sensiblement en 1983 relativement à 1981.

Tableau 12 : Variations mensuelles des Prix (Z/Kg) du thé sec sur le marché de Kinshasa, 1980-1984 (8 mois).

	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1980	21.6	22.0	22.4	21.2	26.0	21.7	21.0	21.0	21.0	21.2	29.0	32.5
1981	30.0	30.8	35.0	30.0	32.5	30.9	35.0	39.5	41.5	44.3	35.0	42.5
1982	42.5	49.0	50.0	51.8	47.5	50.0	50.3	53.7	52.8	58.1	55.8	65.0
1983	63.0	66.5	69.1	95.4	100.0	92.0	87.5	117.5	135.0	150.0	150.0	141.6
1984(8 mois)	170	190	197.5	200	200	200	200	206.5	-	-	-	-

Source : I.N.S., 1980 - 1984.

Tableau 13 : Evolution en termes réels du prix annuel du thé sec (1975=100)

Année	Prix moyens Z/Kg	Indices des prix	Prix constants
1980	23,5	1.339	1,8
1981	35,6	1.813	2,0
1982	52,2	2.480	2,1
1983	100,8	4.375	2,3
1984		6.660	-

Source : I.N.S., 1983.

Figure 4: Prix Thé sec Lipton sur le marché de Kinshasa (de 1980 à 1984).

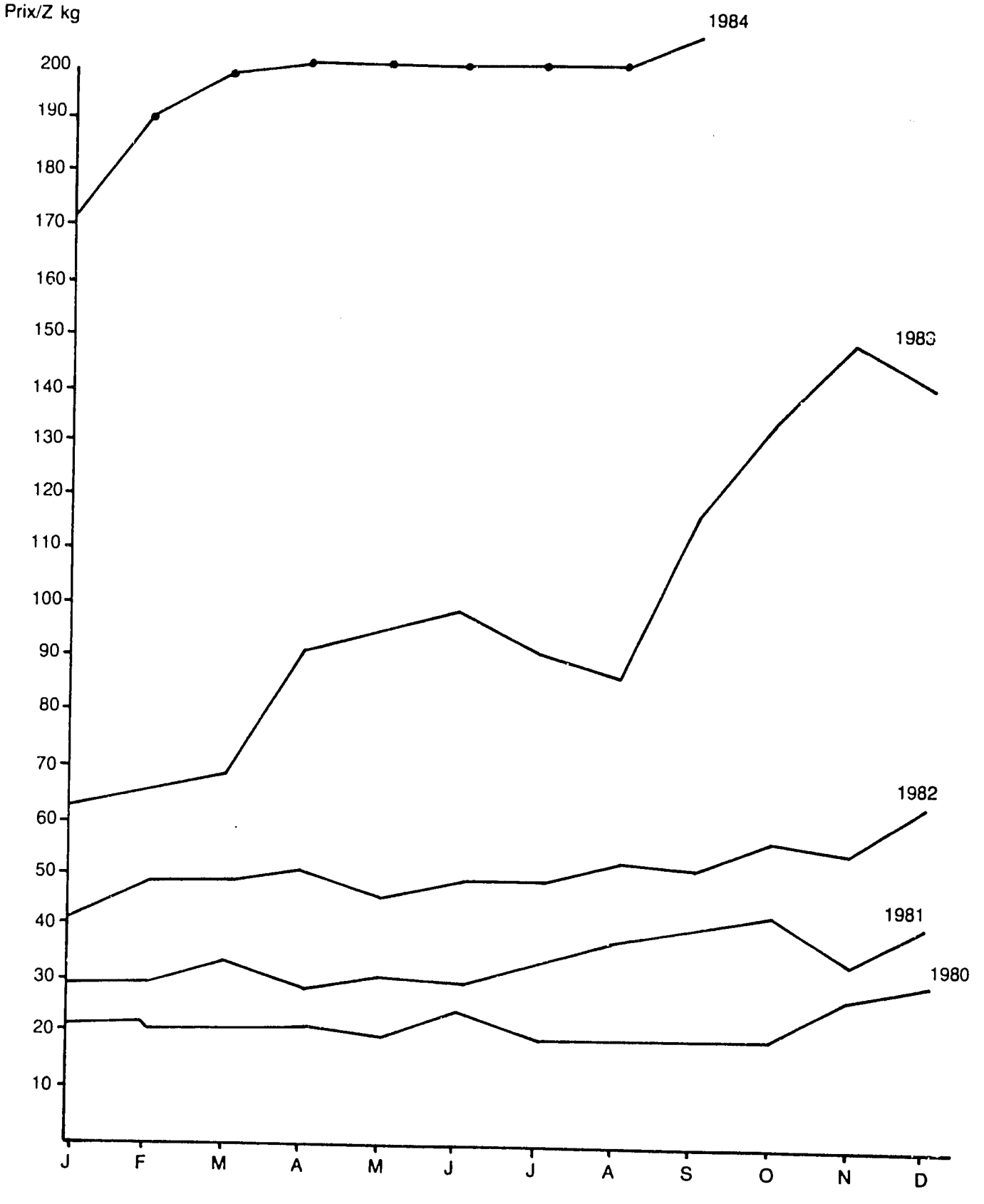

Source: I.N.S. 1984

COMMERCIALISATION EXTERNE DU THE

Politique en matière de commercialisation externe

La politique de commercialisation vise à accroître le volume exporté du thé de bonne qualité et est menée actuellement au sein de l'Office Zaïrois de Café (OZACAF), créé en 1979.

A l'origine, le commerce du thé était confié à l'OPAK (Office des Produits Agricoles du Kivu) qui s'occupait également du café et d'autres produits tant agricoles qu'industriels.

En 1972, par fusion avec l'O.C.R. (Office du Café Robusta) l'OPAKI (Office des Produits Agricoles et d'Elevage du Kivu) est créé l'O.N.C. (Office National du Café) par ordonnance loi n° 72-03 du 27/07/1972 qui par la suite deviendra OZACAF (Office Zaïrois Café) par ordonnance n° 79-059 du 7 Mars 1979.

Les attributions de l'OZACAF, en ce qui concerne le thé, se limitent au niveau du contrôle de la qualité et de la publication de la mercuriale. Cependant, l'OZACAF n'a jamais, à ce jour, codifié les règles à l'exportation du thé de façon à mettre un guide à l'attention de ceux qui seraient intéressés à l'exportation du thé.
Ensuite, l'OZACAF n'a aucun programme d'amélioration de la production du thé et de sa qualité.

Préalables à l'Exportation

Comme précédemment indiqué, il n'existe pas de règles précises codifiés pour l'exportation du thé, cependant, les exportateurs suivent une certaine procédure. Il faut pour exporter le thé :

a) Etre commerçant détenteur d'un registre de commerce et d'un n° d'Import-Export auprès de la Banque du Zaïre ;

b) Etre en possession d'un contrat (termes du Contrat) avec un importateur ou détenir une dérogation sur une période déterminée en cas de vente par consignation sur le marché de MOMBASSA, en vue du rapatriement des devises et pour éviter des fraudes.

c) Détenir un certificat de qualité délivré par l'OZACAF ;

d) Détenir un certificat de contrôle de l'OZAC ;

e) Obtenir le Modèle B délivré par la BANQUE DU ZAIRE : c'est une déclaration par laquelle, l'exportateur s'engage à rapatrier les devises reçues en paiement. Chaque modèle E est établi pour prix FOB en devises convertibles afin de permettre aux institutions bancaires de contrôler les prix soit en fonction des mercuriales soit en fonction des cotations internationales.

f) S'acquitter des redevances envers l'Office des Douanes, les transporteurs et/ou Transitaires, l'OZACAF, l,OZAC (ANNEXE II).

LES EXPORTATIONS DU THE ZAROIS

COURS DU THE ZAIROIS A L'EXPORTATION.

A l'instar du café, et du cacao, l'OZACAF publie la mercuriale pour le thé mais cela tous les 15 jours. Cette mercuriale indique le prix minimum par qualité auquel l'exportateur est tenu de vendre son thé.

L'une des critiques adressées à cette mercuriale concernait une surévaluation du thé Zaïrois qui de ce fait est côté à prix minimum relativement élevé, celui-ci étant basé sur des prix moyens établis lors des transactions aux enchères sur le thé sur le marché de LONDRES pour des thés de qualité sensiblement supérieure.
De plus, la mercuriale présente un aspect anachronique car les enchères se font tous les jours et la mercuriale ne parait que 2 fois le mois ce qui a pour inconvénient de créer des conflits entre les exportateurs et les responsables de la BANQUE DU ZAIRE.

Sur le marché de LONDRES, selon OZACAF, (24/10/1983) la classification du thé Zaïrois par grade (ANNEXE III) le met dans une catégorie inférieure sinon moyenne. Sur le marché de MOMBASSA (KENYA), le thé Zaïrois reçoit une meilleure cotation, mais le fait de classer les qualités par rang variable constamment et non par lots homogènes handicape l'OZACAF (PLZ, 1984).

Le prix thé Zaïrois a connu en général pour toutes les qualités, une évolution positive durant l'année 1983 surtout à partir de septembre 1983 relativement aux années précédentes (Fig.1, Tableau 14). En 1984, les 4 premiers mois accusaient une meilleure performance que pour les mois de juin-juillet 1984.
Augmentation selon les qualités de 3 à 22 % en avril 84, diminution de 14 à 16 % en juillet relativement à janvier-février 1984 (OZACAF, 1984).
Le Tableau 14 montre l'évolution des cours du thé pour la qualité Médium II d'octobre 1983 au 3 juillet 1984.

Tableau 14 : Evolution des cours (US $/Kg) de thé sec (Médium II) d'octobre 1983 à début juillet 1984.

Période	U.A. $/Kg.	Indice ($ 1.67 = 100)
04 au 17/10/83	1.67	100
16 au 30/11/83	1.92	115
18-1 au 02/02/84	2.57	134
15-2 au 29/02/84	1.98	118
29-2 au 13/03/84	2.29	137
11-4 au 25/04/84	2.70	162
19-6 au 03/07/84	2.18	130

Source : OZACAF, 1983 - 1984.

EXPORTATIONS DE THE ZAROIS (VOLUME ET RECETTES).

Le volume des exportations de thé sec est variable selon les années et une tendance à la baisse est observée depuis 1975. En effet, sur une période de 8 années (1975-1983) le taux moyen de décroissance est de 10,3 %.
La décroissance des exportations contrôlées a été plus rapide que la diminution de la production qui connait une stabilisation relative depuis 1979, le volume des exportations contrôlées a subi de très fortes variations : ceci est attribué à l'importance périodique des ventes locales pratiquées par les producteurs en raison de nécessités de trésorerie ou des niveaux de mercuriale jugés excessifs (arrêt des exportations), à la décroissance du volume de la production qui est dûe à des causes multiples déjà énumérées précédemment dans le chapitre relatif à la production. Il convient de mentionner également la vétusté sinon la carence en matériels de traitement des feuilles vertes qu'il s'agisse de matériel d'usines , de transport et de carburant.

Après la décroissance du volume des exportations, on note parallèlement l'évolution positive des recettes en termes courants pour la période de 1975 à 1984 :

Tableau 15 : Evolution des Exportations en volume et recettes pour le thé sec de 1975 à 1984.

Années	Productions (tonnes)	Exportations* (tonnes)	Recettes (1000 Z courants)
1975	5.665	4.665	1.917
1976	6.405	5.405	2.851
1977	4.504 **	4.210	3.238
1978	5.930 **	3.774	3.889
1979	4.802 **	2.710	3.898
1980	4.424 **	1.461	4.155
1981	4.810 **	2.089	5.331
1982	4.481 **	3.036	11.891
1983	4.721 **	2.047	40.000
1984	4.951 **	3.259	107.500 *

Source : * OZAC
** Bureau Analyse Economique 1977 - 1984.

Les exportations du Zaïre se font vers les pays de la C.E.E., en particulier la Belgique, la R.F.A., La France etc... D'autres marchés s'intéressaient au thé Zaïrois tels par exemple le Soudan, le Pakistan.

CONCLUSION SUR LA COMMERCIALISATION DU THE

La commercialisation du thé tant locale qu'à l'exportation se heurte aux mêmes contraintes de base : l'approvisionnement en feuilles vertes des usines par carence de main d'oeuvre, et l'abandon de plantation et la faiblesse des prix de ferme, le matériel de traitement (usine, combustible de chauffage), les difficultés d'évacuation liées elles-mêmes aux problèmes de routes, les problèmes d'emballage réalisé à partir de matières premières importées.

A ces contraintes, s'ajoute le problème de la mercuriale basée sur les cours aux enchères de LONDRES pour des thés d'Asie de qualité supérieure mettant en conflit la BANQUE du ZAIRE et les exportateurs quant au montant en devises à rapatrier. Cette question est à étudier par les autorités compétentes pour une solution équitable.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

ANNEXE I.

Coûts de production estimés d'un hectare de Théier
(Secteur tradionnel)

- Région : KIVU
- Plantation : 25 ans
- Durée de vie : 22 ans
- Rdt/ha : 3000 Kg feuilles vertes/ha (650 Kg de thé sec).
- outillage : 300 Z.
- boutures : 0,004Z/bouture
- salaire/J. : 5 Zaïres
- Intérêt : 18 %

Coût par hectare

1. Valeur production : Rdt/ha X prix ferme/Kg (feuilles vertes)
   3000 Kg/ha X 0,80 Z = 2.400 Z.

2. Valeur ajoutée : Valeur production-Coûts Intrants :
   2.400 Z - 352 Z = 2.048 Z.

   - Intrants :- boutures : 13.000 boutures X 0,004 = 52 Z.
     - outillage : 300 Z.
     Total Intrants = 352 Z. *

3. Marge brute : Valeur ajoutée - Coûts totaux plantation
   2.048 Z - 311,80 Z = 1.736,2 Z.

Coûts plantation

- délimitation : 10 H/J X 5 Z = 50 Z.
- défrichement : 35 H/J X 5 Z = 175 Z.
- dessouchage : 140 H/J X 5 Z = 700 Z.
- trouaison : 90 H/J X 5 Z = 450 Z.
- mise en place : 90 H/J X 5 Z = 450 Z.
  pour 365 H/J X 5 = 1.825 Z.
  Soit sur 22 ans 1.825 X 0,045* = 82,95 Z/an.

Coûts entretien sur 3 ans avant production

- remplacement : 15 H/J X 5 Z = 75 Z.
- sarclage : 34 H/J X 3 ans=102 HJX5Z= 520 Z.
- taille de formation : 130 H/J X 5 Z = 650 Z.
- 1ère cueillette : 12 H/J X 5 Z = 60 Z.

Totaux coûts entretien sur 3 ans = 259 H/J X 5 Z = 1.295 Z.
Soit sur 22 ans : 1.295 Z* = 56,86 Zaïres.

Coûts entretien annuel au cours de la production

- Sarclage : 34 H/J X 5 Z = 170 Z.

Coûts totaux plantation

82,94 Z + 56,86 Z + 170 = 311,80 *Zaïres

4. Marge directe = marge brute - Coûts supplèmentaires = 390,4 Z.

Coûts supplèmentaires :

- récolte : 220 H/J X 5 Z = 1.100 *
- Intérêt : 18 % de dépenses
  18 % de 1.763,8 = 317,48 Z.*

Total coûts supplèmentaires : 1.417, 48 Zaïres

Coûts par Kg feuilles vertes = Total dépenses / 3.000 Kg = 0,69 Z.

5. Marge du producteur : 0,80 Z - 0,69 Z = 0,11 Z.

N.B. : La marge du producteur de feuilles vertes est très faible relativement à celles des produits vivriers.

* Les 5 Z. représentent le salaire journalier de l'exploitant agricole, alors que pour le café, le salaire est double, soit 10Z/Jour. Ceci constitue également un facteur de découragement pour le pproducteur de thé.

ANNEXE II.

* Structure du prix estiméduthésec FOB/Frontière
(Qualité Medium II du 19/6 au 03/7/1984)

		Z/T.
- Prix ex-usine thé sec		60.000
- Prix FOB (Medium II) en dollars US	*	2.180,0
- Prix FOB en Zaïres (# 1 =36,6 Z.).....	Z.	78.475,0
- Charges liées à l'exportation		
- CPA 2 % (contributions produits agricoles).....		1.569,5
- Modèle E		23,0
- Commission Encaissement 5% (1)		392,4
- Frais de change 1,3%(2)		1.020,2
- CCA (6,75%) (Contribution sur le chiffre d'affaire à l'exportation).....		5.297,0
- Taxe statistique 1 %		784,75
- Taxe rémunératoire 0,3 %		235,4
- OZACAF (Commission sur valeur déclarée : 3%) + frais analyse, etc...		3.025,8
**- OZAC		237,0
		12.773,85

Total charges liées à l'exportation ..... = 12.773,85

- Transport (TMK) MWESO-GOMA-Fontière 2.765,14

- Coût total rendu frontière

60.000 Z + 2.765,14 = 62.765,14 Z.

- Prix vente FOB frontière (Net)
78.475,0 Z - 12.773,85 Z = 65.701,15 Z.

- Profit Net

65.701,15 Z - 62.765,14 Z = 2.936,01 Z.

* Cette structure pour la qualité Medium II a été évaluée à partir d'informations collectées chez les agro-industriels (PLZ, CELZA, etc...);

** Selon certains agro-industriels, en particulier PLZ, les frais OZAC sont sous-estimés.

ANNEXE III.

CLASSIFICATION ACTUELLE DU THE DU ZAIRE

Grades	Caractéristiques
- OF (Orange fanning)	: bonne qualité provenant des feuilles propres et noires à tendance spongieuse et coupées pendant le triage.
- BOP(Broken orange Pekoe)	: meilleure qualité provenant de meilleure partie de feuilles coupées et roulées. Type pas très bien trié contenant quelques grandes tiges.
- BOP1(Broken orange pekoe one)	: feuilles mixtes et grandes avec des tiges et provenant de la 2è feuille. Il correspond à un grossier BOP.
- BOPF(Broken orange pekoe (finnings)	: BOP mixte avec quelques tiges et correspond aux 1ères feuilles et bourgeons coupés.
- BOHEA (Bohea)	: Qualité comprenant des fibres résiduelles (pétioles et rejets).
- F (Fanning)	: Qualité provenant de toutes les particules coupés au triage et qui n'entrent pas dans les autres qualités.
- D (Dust)	: Poussière de thé recueillie lors du triage.

CLASSIFICATION ET GRANDES FABRIQUES ET LA CLASSIFICATION OFFICIELE DU THE

Qualités	Grandes fabriqués au ZAIRE
QUALITY (Supérieure)	1 PF : Pekoe fannings 2 PF : Pekoe fannings 3 BP1 : Broken pekoe one
MEDIUM (Moyenne)	1 BP : Broken pekoe 2 FA : Fannings one D1 : Dust one
LOW MEDIUM	1 (Plain)BMF : Broken mixed fannings BP1 : Broken pekoe two F2 : Fannings two

N.B. : Brokens : Brisures grossières (B)
Fannings : Brisures plate et allongées (F)
Dust : Poussières (D)

* BP : englobe BOP et BPF sur le marché local.

Source : OZACAF, 1984.

ANNEXE III.bis.

CLASSIFICATION DU THE APRES USINAGE EN DIFFERENTS TYPES (GRADES) RECONNUS SUR LE MARCHE INTERNATIONAL

QUALITES	GRADES SUIVANT LE SYSTEME D'USINAGE :			
	ROTORVANE	CTC	LEGG-CUT	LTP
Quality(supérieure)	BOPF (Broken Orange Pekoe Fanning) BOP (Pekoe Orange Pekoe) OF (Orange Fanning)	PF (Pekoe Fanning) BP (Broken Pekoe) PD (Pekoe Dust)	OF (Orange Fannings) BOPF (Broken Orange Pekoe Fannings) PD (Pekoe Dust)	PF (Pekoe Fannings BP (Broken Pekoe) PD (Pekoe Dust)
Medium (moyenne)	D (Dust) BP (BP1) Broken Pekoe ou Broken Pekoe one F (Fannings)	D1 (Dust one) D (Dust) BP (Broken Pekoe) F (Fannings)	PF (Pekoe Fannings) BOP (Broken Orange Pekoe) D (D2) (Dust ou Dust two BP(BP1) (Broken Pekoe ou Broken Pekoe one)	D (Dust) BP (Broken Pekoe) F1 (Fannings One) F (Fannings)
Low médium (plain)	BM (Broken Mixed) BMF (Broken Mixed Fannings) BT (Broken Tea) FF (Flawery Fannings) BOHEA (Bohea)	BM (Broken Mixed) BMF (Broken Mixed fannings) BT (Broken Tea) F/F (Flawery Fannings) BOHEA (Bohea)	F BM (Broken Mixed) BMF (Broken Mixed Fannings BT (Broken Tea) F/F (Flawery Fanning) BOHEA (Bohea)	BM (Broken Mixed) BMF (Broken Mixed Fannings BT (Broken Tea) F/F (Flawery Fannings BOHEA (Bohea)

Source : OZACAF, 1984.

N.B. 1- Cette répartition du thé en différentes catégories (qualités) est susceptible de plusieurs changements après une test de dégustation par les acheteurs. par exemple le grade D ou BP qui était aligné dans la qualité supérieure par un producteur peut être rabaissé dans la qualité Médium par l'acheteur. Il en est de même pour le médium qui peut peut être ramener dans la qualité supérieure.

2- Après tamisage le thé sec peut se présenter sous forme de
- fannings : brisures plates et allongées (CF)
- brokens : brisures grossières (B)
- Dust : poussières (D).

B I B L I O G R A P H I E

AGRICULTURE, 1980 : Annuaire des Statistiques Agricoles 1977-1978. Département de l'Agriculture et du Développement Rural : Division des Statistiques Agricoles.

1983 : Enquête Agro-industrielle
Bureau Analyse Economique
Service d'Etudes et Planification.

BADOUIN, 1971 : Economie Rurale, Librairie Armand Colin.

BANQUE DU ZAIRE, 1981 : - Rapport Annuel 1981.
1983 : - Bulletins Trimestriels (1è et 2ème trimestre)

FAO 1982 - 1983 : - Rapports et Perspectives sur les Produits
Collection F.A.O.
Développement Economique et Social n° 25.

F.E.D., 1981 : - EUROPEAN DEVELOPMENT FUND PROJECT IN ZAIRE

BUTUHE TEA
Final Report, November, 30, 1981
C x L, Management Consultants.

KRASNIANSKY, 1983 V. : - La Culture du Thé
Ministère des Colonies, Belgique.

KASUKU, 1983 : - Entretien avec l'intéressé en septembre 1983 (GOMA).

MARCHE TROPICAUX ET MEDITERANNEENS 1984. : - Le Thé
08/6/84, N° 2013.

OZACAF 1983 : - Rapport sur la situation du Thé au KIVU 1983-1984. Mercuriale du Thé.

P.L.Z. 1983 : - Entretien avec le Responsable de MWESO, le 21 septembre 1983.
1984 : - Entretien avec le Directeur des Produits et Vente, le 23 septembre 1984.

U.S.D.A. 1982 : - WORLD TEA PRODUCTION (1982)
IN FOREIGN AGRICULTURE CIRCULAR
FTEA-3-83, JUNE 1983.

VANDEPUT, R. 1981 : - Les principales cultures de l'Afrique Centrales.

WORLD BANK, 1981 : - MEMORANDUM ON AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT SECTOR, pp.
1982-1983 : - COMMODITY TRADE AND PRICE TRENDS
The JOHN HOPKINS Univerity
PRESS
BALTIMORE, LONDON.